

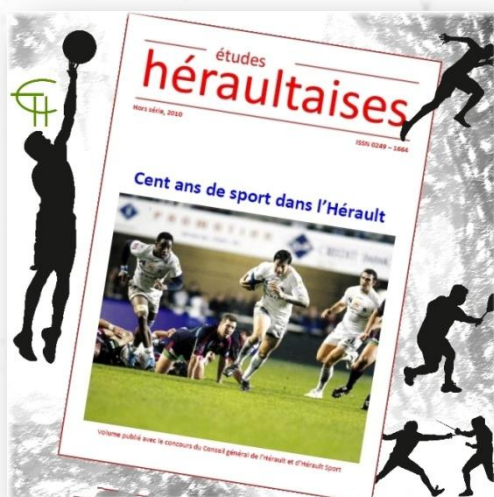
Article : Du naturisme à l'écologie humaine : les sports de nature dans l'histoire



Auteur (s) : *Christian GUIRAUD*

Nombre de pages : 20

Année de parution : 2010



Du naturisme à l'écologie humaine les sports de nature dans l'histoire

Christian GUIRAUD *

Étudier les sports de nature implique d'en délimiter ce qu'ils ont d'essentiel pour entrer dans cette catégorie. Une première approche s'appuie sur la liste des sports de nature qui découle de la loi du 6 juillet 2000 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives. Cette catégorisation, en prise avec les représentations sociales de gestionnaires du sport, s'établit en trois groupes d'activités selon l'élément naturel qui les rassemble¹. Cette perception ne semble plus d'actualité. En effet, cette classification "technique" laisse place, avec la création des plans départementaux des espaces, sites et itinéraires (PDESI), au seul regard sur les espaces de pratique² que ces sports nécessitent. Ce changement est peut-être lié au fait qu'il est devenu très difficile de suivre l'évolution des pratiques sportives en raison de la prolifération de leurs "métissages"... et de l'usage transversal des éléments naturels, à l'exemple du moderne *kite-surf* qui est tout à la fois nautique et aérien. Ce changement de perspective nous interroge sur la complexité des pratiques et sur l'évolution du rapport des hommes à la nature..., depuis cent ans.

Le choix du titre de cet article peut surprendre ceux qui, aujourd'hui, pratiquent les sports de nature³ avec un engagement psychologique et physique très éloigné de la conception et de l'usage de la nature à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. S'ils perçoivent bien l'enjeu actuel d'une préservation de l'intégrité du milieu naturel pour des raisons liées à la survie des espèces vivantes, il est peut-être utile de rappeler que les idées dans l'air du temps, au début du XX^e siècle, attachaient un intérêt particulier aux effets mécaniques des éléments naturels sur l'organisme humain, en vue d'une hypothétique "régénération". La manière de penser la nature reposait sur l'idée fondamentale que le contact de l'homme avec celle-ci, par ses éléments tels l'air, l'eau, le soleil, la terre ou la végétation, était bénéfique pour sa santé et son épanouissement global. Cette conception s'appuyait sur la croyance en l'existence de lois naturelles qui régissent la vie de chacun. Avec le recul de l'histoire, ce regard hygiéniste s'inscrit dans une conception médicale de la santé qui intègre les bienfaits constatés de la climatothérapie⁴. Sylvain Villaret nous apprend « (qu') à la fin du XIX^e siècle la climatothérapie constitue un vecteur privilégié de diffusion des thèses naturistes (...). Ses promoteurs envisagent de façon complémentaire l'action de l'air, du soleil, de la température, et des effluves magnétiques du sol, du vent, de la pluie sur l'individu appréhendé dans sa globalité (...). Le spectre lumineux, l'ensoleillement propre à un lieu, sont censés avoir des incidences sur la qualité de l'air. La puissance curative de la nature est (...) glorifiée au détriment des traitements allopathiques⁵ ».

Comment expliquer l'émergence de cette manière de penser le rapport de l'homme à la nature ?

Pour Georges Vigarello⁶, ce retour à la nature est une valorisation « *de vastes projets moralisateurs (...). Revenir à la nature, c'était promouvoir une vertu contre une décadence. L'hygiène de la fin du XIX^e siècle, les discours sur l'air, les thérapies de la lumière et du soleil rencontraient leur version conservatrice où la terre était essentiellement celle d'archaïsmes oubliés et de traditions perdues* ». Cet auteur oriente son interprétation sur les idées qui émergent en cette fin de XIX^e siècle et les inscrit dans le contexte frileux d'un "retour à la terre" en réaction contre l'avancée des sciences, des technologies et des savoirs rationnels. C'est aussi ce que souligne André Rauch⁷ qui démontre que cette pulsion se justifie par la réalité d'une amélioration des résistances de l'organisme humain à partir d'une vie plus rustique. Ce retour à une vie plus naturelle s'accompagne d'une mise en doute des bienfaits supposés du progrès scientifique.

On peut comprendre cette démarche qui illustre un refus des conditions de vie engendrées par un urbanisme envahissant, voire oppressant. Les idées qui lui donnent une cohérence interprétative sont à la source d'un *naturalisme* compensateur, voire libérateur, des méfaits d'une industrialisation non maîtrisée et de conditions d'hygiène déplorable dans les villes. Pourtant, cette perception n'est pas novatrice et s'inscrit dans le droit fil de la philosophie de Jean-Jacques Rousseau dans laquelle la nature est, par essence, pure, car fabriquée par Dieu. La nature est salutaire pour l'homme *corrompu* par la société !

Comment est-on passé de l'idée d'un rapport actif à la nature à la pratique d'activités dites "de plein air" ?

La question mérite d'être étudiée car une analyse des pratiques physiques et sportives en milieu naturel s'avère particulièrement complexe. En effet, le corps simplement exposé aux effets d'un environnement naturel ne semble pas constituer une condition suffisante pour bénéficier d'un résultat optimal. Il faut mettre en jeu un corps agissant. Ce qui compte, c'est la recherche du contact, voire la rudesse du choc physique à l'image d'un plongeon effectué du haut d'un rocher dans l'eau froide d'une rivière. La rusticité, comme le souligne André Rauch, a toute son importance. Il semble nécessaire d'être actif dans la nature pour en retirer tous les bienfaits. Nous ne sommes donc plus, en ce début du XX^e siècle, dans la représentation passive des "cures d'air pur"⁸ ou de soleil, dans un objectif curatif ou préventif, que l'on pratiquait en moyenne montagne ou en bord de mer.

La notion de vie au plein air, au grand air, est le reflet d'une aspiration de citadins *en mal de vivre*. Le plein air⁹ du premier tiers de siècle a une visée prioritairement hygiéniste et médicale. Il est un moyen

* Docteur en sociologie.



Fig. 1 - Héliothérapie à Palavas, début XX^e siècle. Musée du patrimoine « Jean-Aristide Rudel » à Palavas-les-Flots.
Remerciements à Monsieur Bruno Gutierrez.



Fig. 2 - Cure d'air à la Bourboule vers 1919.
Collection » Ch. Guiraud.

... de mise en relation de l'individu avec le milieu naturel. Il est prétexte à un " retour symbolique aux origines ". Il offre cette symbiose avec la *mère nature* et s'affiche idéalement dans l'image du corps dénudé offert aux éléments naturels. C'est ce que souligne le Dr Louis Pathault lorsqu'il écrit dans une revue médicale le texte suivant :

« *Ce qui fait la valeur de l'exercice, le docteur Boigey*¹⁰ *l'a montré, ça n'est pas sa forme, c'est sa qualité. La méthode naturelle d'Héberé*¹¹ *est particulièrement intéressante, non pas parce qu'elle prescrit des mouvements soi-disant naturels, mais parce que sa condition essentielle est que ces exercices seront pratiqués en plein air et avec le minimum de vêtements*¹² ».

La perception du rapport d'un homme passif aux effets de la climatothérapie laisse la place, progressivement, à l'idée d'un rapport plus qualitatif, voire actif, et, de fait, plus volontaire. C'est ce que souligne la méthode naturelle d'éducation physique de Georges Hébert qui développe une perception plus large du rapport à l'élément naturel qu'il lie, plus génériquement, à une situation dans l'espace géographique, voire topographique. C'est par exemple le fait d'être *au dehors*, en opposition au dedans de l'espace urbain, comme nous pourrions l'illustrer, avec un décalage dans le temps¹³, par le projet de reconstruction du sport à la Libération : « *Spectacle de plein air incomparable... tel est le sport* »¹⁴. Cela nous permet d'entrer dans une interprétation plus fine de ce que l'on nomme " le plein air ". En effet, l'idée de plein air n'est pas liée à l'exclusivité de la pleine nature et peut être abordée d'une manière métaphorique. C'est ainsi que la première rencontre sportive¹⁵ après la Libération est un match de football qui oppose « à l'air libre du parc des sports », à Montpellier, le *SOM*¹⁶ à une sélection montpelliéraine. On peut dire que l'on sort physiquement et psychologiquement d'un enfermement lié à l'occupation allemande et que l'on en ressent les effets à l'image d'une régénération engendrée par l'air pur¹⁷. Nous rejoignons ainsi l'analyse d'Olivier Sirost qui retient aussi la polysémie du concept de la vie au *grand air*, en soulignant l'importance des « *reconfigurations imaginaires de la nature (...)* dans la période de l'entre-deux-guerres ». L'idée de plein air est donc plurielle si l'on considère l'environnement, le paysage ou bien le monde sauvage. Elle « *assure cette lente transition culturelle entre le rural et l'urbain (...)* permettant une nouvelle qualification des activités qui s'y déroulent ». A titre d'exemple, cet auteur

relève que de 1910 à 1930, « *camping, randonnée, scoutisme, canoë-kayak... sont confondus dans une même dynamique et un même esprit* », celui porté par les « *utopies du retour à la nature* »¹⁸

Du plein air aux " activités de plein air "

Cette porte d'entrée explicative correspond bien aux préconisations du Dr Ernest Scheydt¹⁹, spécialiste des *bains de mer* à Cette²⁰ qui recommande dans sa thèse initiale de confronter le patient aux bienfaits des embruns, des vagues, à l'occasion des bains froids pratiqués au centre hélio-marin. La passivité corporelle est à éviter. On conçoit alors que les différentes manières d'accéder au *plein air* sont nécessairement actives et qu'il importe d'en envisager les différentes modalités.

Dans les faits, le discours des médecins naturistes se positionne nettement en contrepoint de la médecine officielle, comme en témoigne l'opinion du docteur Paul Carton, un des maîtres à penser de Georges Hébert. En effet, il « *n'a que peu confiance dans les traitements médicamenteux ; il préfère les moyens d'action naturels où l'exercice occupe une place importante et il place au centre de la cure, l'alimentation, les boissons saines, le jeûne, l'exercice et le repos, l'aération et l'hydrothérapie, la chaleur et le froid, les conditions psychologiques et morales. L'ensemble, suffisamment dosé et distribué, constitue le meilleur des remèdes* »²¹. Un autre médecin héraultais, le Dr Henri Diffre²², naturiste convaincu, publie régulièrement, dans les années 30, des articles qui font autorité en matière d'éducation physique²³. Il semble utile d'en relever les aspects novateurs en ce qui concerne le sport comme facteur essentiel dans la formation de " l'athlète complet ". Au-delà du développement corporel constaté, ce sont les qualités morales et mentales qui sont mises en avant, comme « *la discipline, la volonté, le courage, le sang-froid et la loyauté (...)* mais aussi *l'attention, le jugement, le raisonnement, les qualités du cœur telles que la tolérance, la bonté, l'altruisme, l'esprit de sacrifice* »²⁴.

Toutefois, cette argumentation à caractère hygiéniste et social ne prend pas en compte d'autres manières de penser concrètement le rapport de l'homme à la nature. En effet, dans le champ social de cette période, on observe qu'un certain nombre d'activités entrent dans le domaine des pratiques physiques de *plein air* par le ...

... prisme d'autres sciences que la médecine, comme par exemple la spéléologie qui, dès 1895, se construit une identité de *pratique savante* et cela jusqu'aux années 1930²⁵. Il en est de même pour l'alpinisme. Les discours donnent la primauté à l'exploration, à la découverte et à l'élaboration de connaissances nouvelles sur l'espace conquis. Il semble que la légitimité de la pratique passe obligatoirement par le biais de son utilité sociale, en des temps où le loisir n'a pas encore acquis toutes ses lettres de noblesse. Il faut reconnaître que cette utilité sociale est portée par ceux qui en bénéficient et qui en justifient l'intérêt par l'autorité que donne leur position dans la société. Cette interprétation assez générale demande à être mieux comprise par l'analyse de quelques exemples concrets.

De la conquête des sommets à la découverte du milieu..., et de soi

Lorsque l'historien André Rauch explique « l'invention » de la montagne, il souligne que « le besoin d'air pur pour la santé s'inspire d'une idée des harmonies naturelles le contact prolongé et immédiat avec les éléments se présente comme le pôle positif de ces nuisances que sont devenus dans les esprits la fétidité des espaces citadins et les miasmes des quartiers où l'air stagne ²⁶ ». Mais cette quête se complète aussi d'une approche scientifique du milieu, à l'exemple du Club Alpin Français qui cartographie, dès 1903, l'ensemble des massifs d'une région²⁷ et fournit aux syndicats d'initiative des brochures et des guides détaillés. L'histoire témoigne du rôle déterminant de ce travail dans l'accès de ces espaces à un plus large public. Les anciennes pratiques de la montagne ouvrent ainsi la voie à la randonnée et à ses normes : « les distances à parcourir s'évaluent en heures de marche, le niveau de l'expédition se calcule en dénivelé, (...) les points d'eau et les sites intéressants ressortent ²⁸ ». C'est une nouvelle manière de penser la nature qui s'installe désormais. Ce sont aussi les pionniers et les alpinistes porteurs d'exploits remarquables qui fondent, selon la métaphore utilisée par Robert Ollivier, cet « instrument de mesure des innombrables exploits individuels et subjectifs que la foule des montagnes accomplit journellement dans l'ombre ²⁹ ».

Une section du *Club Alpin Français* ³⁰ est constituée à Montpellier le 14 juillet 1879, mais l'absence d'archives nous prive des exemples d'une activité propre à notre région. Seul, le cadre militaire d'un CAP placé, à l'origine, « sous la coupe des troupes alpines »³¹ est connu³². Dans les faits, on observe une, période de sommeil jusqu'en 1931, à l'issue de la dissolution de la section vers 1905. A la reprise des activités, il devient nécessaire, pour neutraliser la perte de temps engendrée par les transports depuis la ville jusqu'au site naturel privilégié, de créer un centre d'hébergement sur place. Ce constat conduit le CAF de Montpellier à rechercher un refuge à Saint-Guilhem-le-Désert³³.

Ce projet est réalisé dès la fin de la guerre grâce à l'initiative des grimpeurs Jean Seguy et Roger Montel, explorateurs des massifs montagneux qui bordent ce village. Mais, ce n'est qu'en 1950 que le CAF s'installe en propriétaire des lieux, alors que cette maison-refuge est utilisée depuis plusieurs années par ses membres. La pratique du plein air crée ainsi l'évidence d'un hébergement

à proximité des lieux de son exercice. Progressivement la " montagne " de l'Hérault est redécouverte par l'homme de plein air³⁴ et de nouveaux sites sont inventoriés. Ils sont décrits dans des guides où la nature devient l'objet d'une identification précise au gré des itinéraires tracés. Par exemple, la dénomination des voies d'escalade est mise en harmonie avec l'imaginaire social ou intime de l'acteur d'une " première ". Les massifs reconnus par le citadin-grimpeur sont le *clocheton des Matelles*, la *face nord* du Pic Saint Loup, le *Thaurac*, écrivain de la rivière Hérault, ou encore les calcaires du secteur de Mourèze. Ils font l'objet d'un inventaire, voire d'une classification minutieusement détaillée. Ces conquêtes sont relativement récentes et leur communication aux nouveaux arrivants dans le champ de l'escalade héraultaise est assez tardive.

Ainsi, Denis Dainat³⁵, ancien Président de cette section du CAF, édite-t-il, en 1969, le premier guide d'escalades en Languedoc. Cet ouvrage sera le livre de chevet de plusieurs générations de jeunes grimpeurs³⁶. Quel est l'état d'esprit de ces " découvreurs de nature " des années d'après guerre ?



Fig. 3 - Denis Dairiat, 1973. Cliché : Christian Guiraud

Jean-Guilhem Azema³⁷ situe la manière de penser l'escalade de cette période. Dans un premier temps, il considère que le Pic Saint-Loup constitue le belvédère exceptionnel qui permet une emprise du regard sur toute une nature. Le panorama offre « s'étend du Canigou au Ventoux et (même parfois) jusqu'à l'Oisans dont les sommets sont identifiables ». Mais, paradoxalement, il ajoute : « qu'il convient pour un grimpeur qui se respecte d'affecter dédaigner ces considérations ». Il prend alors en compte la description des voies offertes par ce massif,

... et délivre ce qui l'attire en notant que « *l'ambiance de la paroi est, sinon rébarbative, du moins sévère et en un mot, très face nord, ce qui, sous une latitude aussi méridionale, constitue un dépaysement et un charme de plus* ». Le grimpeur est à l'évidence davantage centré sur la difficulté d'un itinéraire d'escalade que sur les joies offertes par la conquête du sommet. C'est le contexte et les représentations psychologiques de la seule ascension qui sont mis en avant. Nous ne sommes déjà plus dans les motivations décrites dans les années 30. Cette perception sociale est-elle accompagnée de nouveaux comportements ? Le terme de *première* ouvre l'écoute à celui de *premier*. Vers quelle forme d'enjeu doit-on porter l'attention ?

Charlie Senaux³⁸, vétéran de la falaise, rappelle que « *les premières tentatives d'escalade au Thaurac datent d'avril 1959* »³⁹ et raconte les moments d'une véritable concurrence entre les équipes de grimpeurs pour être les premiers à ouvrir une nouvelle voie. Cette rivalité est d'autant plus grande lorsqu'il s'agit d'étrangers issus des milieux universitaires montpelliérains. En effet, l'équipe locale, dite " *les Languedociens* ", composée des frères Dainat, de Michel Rigaud et de Charlie Senaux, est confrontée à celle de Jean-Pierre Mangani et Jean-Paul Dufour. Ces derniers auront l'occasion de devancer à plusieurs reprises les autochtones. Cette rivalité n'a jamais entraîné de conflit, mais avait un caractère assez rude. Ainsi, pour conserver la priorité dans le tracé d'une voie « *on bivouaquait sur la vire, là-haut, pour que Mangani et l'autre équipe ne nous piquent pas la voie ; ça se fusait en toute amitié, on ne s'est jamais piqué de matériel, on l'a même jamais planqué* ». Cette période est aussi celle de l'utilisation d'un matériel artisanal dont l'originalité n'échappe pas à l'œil averti : « *avant, au relais, on utilisait une escarpolette. Mon père avait confectionné ma première avec une planchette recouverte de mousse et d'un tissu. Dessous, j'avais fait un petit tiroir pour mettre les clous. Il fallait que ce soit confortable, souvent on passait la journée dans une voie.*



Fig. 4 - Charlie Senaux (à gauche) au mur des lamentations, massif du Thaurac, en 1970. Collection : Christian Guiraud.

... *Presque tout a été ouvert en artif... tout ce qui pouvait servir de piton a été utilisé !* ». Cette soif de premières parcourt les sites du département. En 1964, on constate cette mutation de " l'acte montagnard ", au point de considérer les rochers d'escalade comme autant de *varappodromes* en raison de leur usage dans un esprit compétitif.

Il importe alors de relever ce qui change. En effet, « *la tendance se généralise de raccourcir les marches d'approche pour surmonter des difficultés accrues* »⁴⁰. C'est alors que les " gardiens de la tradition " opposent une résistance farouche à ces changements et rejettent, au sein de l'institution, cette vision *souillée* de la pureté d'approche des sommets⁴¹. En effet, cette nouvelle conception de la montagne occulte le passage obligé par un droit d'entrée dans le sanctuaire montagnard⁴². Elle oublie la lecture du « *visage défait et livide* » après l'effort fourni au cours de la longue et difficile marche d'approche, pour rechercher d'autres formes de reconnaissance sociale. La sportivisation de l'escalade va à l'encontre d'enjeux éthiques qui ne peuvent entrer dans la sphère des valeurs des nouvelles pratiques⁴³.

Le massif du Caroux⁴⁴ est également un des " hauts lieux " de l'escalade héraultaise. Pour ce dernier, la marque d'une appartenance territoriale nous engage à relever l'histoire d'une aventure biterroise. En effet, ce sont les membres du CAF de Béziers, section du Caroux, qui en relatent la genèse. La fondation de cette section du CAF⁴⁵ est due à un vice- consul du Portugal, M. Rulland, dont le principal " terrain de jeu " fut le Caroux. A l'image de celle de Montpellier, cette section a été dissoute « *une dizaine d'années après (...)* et, pendant 25 ans, il n'exista aucune représentation locale officielle du CAF (...) mais l'activité montagnarde resta intense »⁴⁶. Cette histoire de l'alpinisme dans le massif du Caroux, décrite par Gérard Rey⁴⁷, est celle de grimpeurs étrangers au département qui, dès 1907, vont tracer les premières voies, tels Dulong de Rosnay. Ces explorateurs du Caroux⁴⁸ sont suivis par de nombreux autres grimpeurs qui reconnaissent la plus grande partie « *des rochers et des itinéraires d'escalades* ». Ces découvreurs, tels les explorateurs des siècles passés, laissent la trace de leur passage dans une toponymie singulière comme le rappelle Pierre Mas. En effet, la dénomination des voies rappelle le nom du *premier ascensionniste* ou bien celui, plus métaphorique, d'une ressemblance à un édifice connu ou à une particularité locale, souvent issue du parler occitan. La mémoire des lieux retient, dans ce domaine, les noms de quelques précurseurs tels Viallat, Desplasse ou Godefroy⁴⁹. La pratique de l'escalade s'amplifie dans l'entre-deux guerres et justifie la refondation d'une section du CAF. Selon Pierre Mas, qui rappelle la refondation de la section en 1931 sous la présidence de Léon Taillefer⁵⁰, « *à cette époque, on était à la conquête des sommets, mais pas encore celle des voies. Si les sentiers de traversée existaient et étaient fréquentés, ceux d'approche étaient inexistantes, le balisage nul, il fallait se bagarrer avec le bartas* ». Un nouveau regard sur l'activité s'impose alors par l'arrivée de nouveaux membres. Cette nouvelle génération de grimpeurs, dont le docteur Marc Antonin Azema, apporte « *les méthodes modernes importées des Alpes (...)* pitons, mousquetons... ».

Ce progrès technique permet d'ouvrir de nouvelles voies et donne une nouvelle impulsion. Sous le gouvernement de Vichy, l'activité connaît un net ralentissement en raison de la pénurie du matériel technique (cordes, chaussures, vêtements de sport...) et du fait qu'il n'y a plus de moyen de transport, hors le train ou la bicyclette ! Il faut attendre l'année 1946 pour une reprise des activités associatives. Elle sera accompagnée, au mois de juillet de la même année, par un premier bulletin d'information de la section. Dans cet élan, une école d'escalade est créée en 1948, sous la direction de Pierre Roucache, pour accueillir les nombreux nouveaux adhérents. Puis, à l'image de la section de Montpellier, un groupe de skieurs est créé, *Les skieurs biterrois*, qui se confronte à la difficulté des déplacements pour rejoindre les champs de neige à Font-Romeu. La contrainte des transports est un aspect majeur et redondant de l'organisation des activités de plein air...

L'éloignement du massif du Caroux de la ville de Béziers incite donc les dirigeants à rechercher un hébergement de proximité. Après avoir été loué pendant plusieurs années, le refuge du Verdier-bas devient, en 1955, la propriété du club. C'est dans ce refuge que les services départementaux de la Jeunesse et des Sports organisent, en collaboration avec le club, de nombreux stages d'initiation à l'escalade⁵¹. La diffusion de connaissances propres à ce site montagneux devient un impératif et un premier *Guide du Caroux* est édité en 1974 sous la direction de Gérard Rey. Il sera actualisé en 1976-77, sous la conduite de Guy Pistre, puis à nouveau *repensé* en 1991, pour l'escalade, et en 1993 pour la randonnée, par Francis Cauquil. On y apprend que c'est seulement après la Grande Guerre que des Biterrois, puis des Montpelliérains, « firent du Caroux le but habituel de leurs excursions ». C'est à partir de 1934 qu'une nouvelle manière de penser l'escalade parcourt, sous l'impulsion du Docteur Azema, comme nous l'avons souligné plus haut, les représentations psycho-sociales des pratiquants héraultais : « On n'escalade plus un rocher dans le but d'atteindre son sommet, mais on choisit sur ses faces ou sur ses arêtes un itinéraire élégant où l'on pratique l'escalade pour elle-même (...). (Il en est ainsi des) varappeurs du Bastion, mais plus précisément de la voie du Grand Dièdre ou du Pilier Est (...) ou bien encore du nombre de pitons nécessaires pour sortir en ligne directe depuis la Brèche de la Tour Verte ». Mais le narrateur constate que le champ ouvert par les premières se rétrécit, au fur et à mesure de la fréquentation des massifs. Il semble nécessaire de rechercher de nouvelles possibilités d'expression. L'escalade artificielle ouvre alors la voie à des premières inédites jusqu'à... la saturation des sites et l'invention de nouvelles manières de faire⁵². Le massif a ses héros, et parfois les plus prestigieux, comme le célèbre guide Armand Charlet, ouvrier d'une voie nouvelle à l'Aiguillette des Avels.

Au cours de cette période les sections du CAF n'ont pas failli à leur mission de diffusion des connaissances sur la montagne, et la parution, à intervalles réguliers, de leurs guides⁵³ en témoigne. Un autre fait majeur nous semble à souligner : c'est celui de la permanence d'un *esprit CAF* qui témoigne d'une volonté d'autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics. Le CAF a toujours refusé de se constituer en fédération sportive comme l'ont fait la plupart des sports.

La randonnée pédestre, promue par les "cafistes"⁵⁴, est également au centre de l'activité de nombreux

excursionnistes, comme par exemple, en 1906, l'association les *Excursionnistes Montpelliérains* qui développe chez ses adhérents « le goût des excursions pédestres lié à l'étude des sciences naturelles », sous la direction de M. Bouffard, professeur à l'Ecole d'Agriculture, à Montpellier. Cette "éducation par la nature", forme d'excursionnisme cultivé, semble être initiée au sein même de l'école comme en témoigne ce compte-rendu d'excursion à Saint-Guilhem-le-Désert⁵⁵, au début du XX^e siècle. C'est tout d'abord la nécessaire approche des lieux, lorsqu'on habite la ville, par le train : « Partis le matin à 6 heures de la gare Chaptal, il était 8 heures ½ lorsque, après un voyage des plus gais, nous stoppions en gare d'Aniane ». Le narrateur parle de voyage et, au-delà la représentation de la distance symbolique et réelle qui sépare la ville de la campagne, il témoigne de la difficulté de l'approche. Mais la contrainte s'ouvre, à l'arrivée sur un sentiment de renaissance : « La journée s'annonçait splendide, le soleil matinal épanchait ses rayons (...) un air frais et pur, venu des montagnes toutes proches (...). On se sentait heureux de vivre ». Pourtant le « voyage » n'est pas encore terminé et il faut, « pour assurer (...) le transport à St-Guilhem », emprunter un véhicule hippomobile « spécialement retenu ». Le narrateur est attentif au moindre détail, tel le coup de fouet du cochet ou le bruit des grelots qui cadence le déplacement sur la route blanche. Ce sont des perceptions nouvelles par rapport à la ville. C'est l'aspect sauvage des gorges de l'Hérault qui est contemplé et décrit comme « beau et impressionnant (...) ces grands rochers dénudés (...) et tout déchiquetés ». La découverte interroge et induit une attente faite d'incertitude : « La route s'enfonçait dans les gorges ». Après l'installation du groupe à l'hôtel Rambier, « une première ascension dirige les excursionnistes vers la grotte du Sergent (...) perdue dans la montagne à 1 h ½ de chemin » par un sentier « ruiné, caillouteux, pénible et suant » ! L'aventure se poursuit par une escalade au milieu d'un « chaos de rochers ». La visite de la grotte s'effectue sous la conduite d'un guide dans la faible lumière des bougies distribuées à chacun. L'expérience du contact avec le milieu naturel mérite d'être décrite : « Nous allions d'un pas mal assuré (...) dans cette atmosphère humide et froide, dévalant les pentes brusques, escaladant les rochers (...) parois suintantes des voûtes (...) admirant les colonnades de stalactites et stalagmites (...) sans souci des flaques d'eau cachées dans l'ombre (...) où l'on mettait parfois les pieds ! ». Cette sortie se termine par un moment de convivialité autour d'un repas. La connaissance du milieu est faite de l'expérience corporelle, qui constitue une véritable éducation par les éléments naturels.

L'usage différencié des saisons contribue également à l'émergence de nouvelles manières d'user du corps sportif, comme le ski en hiver. André Rauch nous rappelle que la conquête sociale des vacances au XX^e siècle contribue largement à la construction de ce regard nouveau sur la nature et ses usages. L'ouverture du temps libre induit une nouvelle manière de penser et d'agir dans le temps.

Le ski nordique et le ski alpin

Prendre le ski pour exemple concret dans un département qui ne possède pas de montagne enneigée peut sembler incongru pour une histoire du sport. Mais ...

... c'est aux pratiques des Héraultais que s'attache cet article, et ces mêmes habitants ne sont pas isolés de l'histoire des sports sur l'ensemble du territoire national. Leurs représentations sont forcément imprégnées des modèles offerts par l'environnement social et sportif. Les premières traces de skieurs sur le proche massif de l'Aigoual sont relevées vers 1911⁵⁶ et connaissent un réel développement entre 1935 et 1939. Les témoins de l'époque constatent que, par la suite, devant l'affluence des pratiquants et les difficultés d'un enneigement pérenne, ce massif, ainsi que celui du Mont Lozère, sont progressivement délaissés au bénéfice des Alpes ou des Pyrénées.

Un article du journal *Montpellier-Sports*⁵⁷ nous renseigne sur les premiers temps de cette modernité sportive.

« Vint la guerre, les déplacements devinrent impossibles ; faute fut de nous rabattre sur l'Aigoual (Les transports étaient difficiles, pas de carburant, pas de véhicule). Ce fut l'époque où nous nous tassions dans des camions à gazogène qui mettaient 5 à 6 heures pour atteindre l'Espérou. Mais peu à peu se créa une équipe de jeunes qui rénovèrent la compétition :

- *En 1939, une équipe est déléguée au championnat de France à Luchon. Devant les difficultés de la course de descente, les coureurs abandonnent, les coureurs de fond, sans thermique, mais à force de volonté, arrivent derniers, mais ils arrivent, c'est déjà quelque chose.*

- *En 1941, mêmes épreuves sur les mêmes pistes, nos coureurs de descente arrivent 47^e, 52^e et 58^e sur 80 concurrents.*

- *En 1942, à Chamonix, nous enlevons les places de 28^e, 56^e et 64^e.*

- *En 1943 : les coureurs de fond battent ceux de la région parisienne qui pourtant compte quelques " as ".*

- *1946 : pour la première fois un de nos coureurs de descente réalise un temps inférieur à une fois et demie le temps du premier (James Couttet) ».*

Les clubs pionniers sont le *Ski club de Montpellier* et la section ski du *Club Alpin français*. En hiver, la section du Languedoc Méditerranéen du *CAF* organise des sorties vers l'Aigoual ou le Ventoux (1951) et, parfois, tente une " collective "⁵⁸ vers les Alpes ou les Pyrénées.

On souligne que les représentants héraultais ne disputent pas les compétitions à armes égales avec leurs collègues alpins ou pyrénéens, car ces derniers bénéficient d'un environnement plus favorable à la pratique et à ses modalités d'entraînement sportif. Mais l'esprit sportif, celui de la compétition et de la mesure commune, est en marche... même s'il y a une inégalité de fait au départ. Ces débuts sont, dans l'après-guerre, très difficiles car les premières compétitions régionales ne rassemblent qu'une vingtaine de concurrents avec pour les dames... seulement deux concurrentes ! Parmi les premiers champions sportifs locaux, il faut citer Henri Carrière⁵⁹ en ski de fond, Pouget et Georges Gast en descente, André Blondeau en slalom et Mlle Pouget en descente « dames »⁶⁰.

La spéléologie

Si la spéléologie, comme l'explique Henri Paloc⁶¹ dans son article, est née avec les premières explorations souterraines au XVIII^e siècle, il faut attendre les années 1930 pour qu'une organisation fédératrice, dite *Société nationale*, s'implante à Montpellier. Ce sont les années

d'après-guerre qui permettent d'observer une véritable diffusion de cette pratique au sein d'associations locales. C'est le cas du *Spéleo Club Alpin Languedocien* dont la déclaration s'effectue en 1949 après la fusion du *Groupe Cévenol de Spéléologie* et du groupe de spéléologie existant au sein du *CAF*⁶². Le rapport à la nature est d'abord le prétexte à la rencontre des hommes : *« Nous étions simplement heureux d'être dehors et ensemble »*⁶³. On comprend mieux ainsi que le plein air perçu est tout d'abord le contact avec le milieu naturel et qu'il n'est pas nécessaire d'y rechercher l'air pur des sommets⁶⁴, cher aux hygiénistes. L'historien retiendra que l'essentiel de l'évolution de la spéléologie réside davantage dans la conception des pratiques. Dans ce domaine, *« les alpinistes, Norbert Casteret, et les scouts contribuent à forger une identité de la spéléologie en tant qu'activité de plein air »*⁶⁵. Ce sont les influences auxquelles est soumise cette discipline entre 1930 et 1945 qui façonnent cette nouvelle identité faite d'un métissage de pratiques. Selon P.O. Schut les adeptes d'activités de plein air font évoluer la " science des cavernes " originelle à partir de leurs affinités communes, car tous partagent *« un goût certain pour la nature, son investissement physique et sa compréhension intellectuelle »*. Ce mixage des activités de montagne et de la spéléologie est décrit dans un article de J. Du Caylar qui se qualifie de spéléologue montagnard en contre-point de sa représentation des *« jeunes camarades techniciens d'une super-spéléologie, spécialistes des déplacements en hélicoptère et des bivouacs souterrains »*⁶⁶.

Les activités nautiques

Bien avant la montagne, les activités nautiques ont intéressé les Héraultais. En effet, la *Société des Régates* de la ville de Cette, une des premières de France, est fondée en 1862. Elle a pour but de développer le goût des exercices nautiques, le progrès dans la construction des embarcations et d'étudier, par la pratique, la navigation, de réglementer et organiser les régates. Les aspects scientifiques de la pratique sont également présents, comme pour les activités énoncées ci-dessus. Le yachting à voile est le fait des riches négociants d'un port en pleine expansion. Mais le terme générique de *Société des régates* implique de prendre en compte tout ce qui navigue que ce soit à voile ou à rames. Nous en avons ...



Fig. 5 - Aviron à Sète, vers 1901 Collection : Christian Guiraud.

... un parfait exemple avec l'Association Générale des Etudiants de Montpellier qui organise ses régates annuelles et des courses de bicyclettes sur l'esplanade du Peyrou au mois de mai 1896. L'autorisation d'absence aux cours accordée par le Recteur aux étudiants concernés situe bien cette entrée du sport dans les mœurs de l'époque et son aspect pédagogique novateur. Les archives qui témoignent de ces événements sont rares et seule la presse permet d'avoir un regard sur la pérennité d'une activité sportive sur la rivière le Lez

« Comme chaque année les régates ont été, dans tous les sens du mot une fête réellement aquatique (...) malgré le temps menaçant et quelques averses, beaucoup de monde chez Rimbaud et dans le parc du Génie (...) le nombreux public s'est retiré enchanté des régates qui ont été plus intéressantes que jamais et nous ont permis d'assister à la révélation de quelques rameurs de grande classe... »⁶⁷.

L'esprit de compétition s'installe et les premières embarcations utilisées sont celles de l'usage quotidien, avant l'introduction de la technologie sportive. Les canots et les nacelles sont les instruments de mesure de l'excellence corporelle des nouveaux sportifs.

De la vélocipédie... au cyclotourisme

Le Vélo-Club de l'Hérault, fondé en 1882⁶⁸, organise ses activités à la belle saison, tout en regrettant qu'il soit « malheureux que nos vélocemans ne puissent plus pédaler ferme pour cause de pluie (...) mais les beaux jours reviendront (...) pour donner au tourisme vélocipédique tout le développement possible », et souhaite donner le goût du vélocipède dans ce qui apparaît comme le loisir le plus agréable, c'est-à-dire le tourisme. Toutefois, il tient aussi à « tenir un rang dans le monde des courses ». Son rayonnement est tel que « de nombreux étrangers viennent y puiser tous les renseignements ou conseils dont ils ont besoin ». Par ailleurs, des sections vélocipédiques étudiantes « naissent dans la première moitié des années 1890 »⁶⁹ Il en est ainsi de celle de Montpellier qui est déclarée en 1894⁷⁰. Toutefois, le nombre de participants aux courses est relativement limité : « L'Association Générale des Etudiants de Montpellier organise le 26 mai 1898 six courses, sur la route de Palavas, la moyenne des partants pour chacune d'elles n'est que de cinq cyclistes »⁷¹.

Contrairement aux sports comme le rugby, le football ou l'athlétisme, c'est la pratique associative qui est première et non la pratique scolaire ou universitaire. On peut le comprendre en mesurant le coût de l'activité⁷² et la difficulté d'une organisation intra muros pour l'institution scolaire.

Une association Vélo-touriste est fondée en 1893 à Montpellier et réalise de nombreuses excursions⁷³ qui font l'objet de publications dans la presse locale⁷⁴. Le sport et le tourisme se confondent dans la pratique des adhérents qui n'ont que faire des subtilités d'interprétation : « ... Loin de prouver un dualisme par le but tout différent qu'ils semblent poursuivre, les sports et le tourisme se secondent au contraire mutuellement. La locomotion à bon marché doit être tenue pour l'adjuvant le plus puissant de la promenade régionale ou de l'excursion à longue haleine ». L'importance de l'engouement observé pour "la petite reine" surprend l'observateur. La pratique collective

associative est loin d'être une réalité et les articles de presse développent une pédagogie du lien social indispensable..., pour le non-dit de la préservation d'un ordre social. En effet, l'individualisme prime chez les néo-pratiquants et interroge l'organisation et la finalité des déplacements : « Dénombrer la quantité des isolés, de ceux qui atteints de la fringale du nouveau et de l'imprévu, s'en vont un beau matin sans tambour ni trompette, serait presque impossible (...) Assurément, le sportsman invétéré, jaloux de sa liberté, soucieux de la conservation de son endurance, préfère pérégriner seul, laissant vagabonder son esprit en même temps que sa personne (...). Mais au point de vue sportif, si nous envisageons le but à atteindre : faire des adeptes, toujours plus nombreux, nous sommes obligés, en ce qui nous concerne, de proclamer le tourisme collectif comme le seul divertissement réellement profitable aux sports en général, à l'intelligence et au développement des forces de ceux qui le pratiqueront en particulier ».

La pratique du cyclotouriste doit être une éducation : « Les excursions par groupe sont, selon nous, les plus intéressantes et les plus profitables à tous. Tout d'abord, la conversation entre touristes rompt la monotonie de la route, atténue la fatigue ensuite, bien des sites qui peuvent paraître dénués d'intérêt aux uns, prennent tout à coup une ampleur et deviennent captivants sur l'indication des autres. Enfin le tourisme collectif constitue le meilleur mode d'entraînement pour les débutants ». Cette primauté donnée au tourisme est confortée par l'affiliation de deux clubs seulement à l'UVF en 1895 sur les 17 associations officiellement déclarées !⁷⁵

Les éléments d'une mutation

La diffusion du naturisme après la Grande Guerre s'appuie sur l'élargissement de son aspect thérapeutique à l'élaboration d'un nouveau mode de vie qui donne au sport et à l'éducation physique une part prépondérante. C'est ainsi que les travaux de Georges Hébert⁷⁶ et du médecin Paul Carton illustrent la stratégie éducative qu'une "Méthode naturelle"⁷⁷ permet d'atteindre en assurant un développement total de l'individu au service de la collectivité⁷⁸. Ce naturisme est l'objet de multiples confrontations internes entre les différents courants qui cherchent à imposer, dans une logique de domination du champ concerné, une définition légitime de la pratique. On comprend d'autant mieux ces luttes que le naturisme promu par Georges Hébert et Paul Carton s'appuie sur « la morale chrétienne et une conception traditionaliste voire réactionnaire de la société »⁷⁹ qui est vivement contestée par ceux, de plus en plus nombreux, qui en proposent une approche plus hédoniste et consommatoire.

D'une pratique élitiste à sa démocratisation

L'attitude de Georges Hébert constitue un indicateur particulièrement intéressant des courants d'idées d'après la Grande Guerre. Sa doctrine peut se résumer de la manière suivante : « grand air, pleine nature, nudité, pratique raisonnée des huit genres d'exercices naturels et utilitaires indispensables »⁸⁰. Il considère que l'articulation entre ces éléments fondamentaux est intangible, tout en reconnaissant que les préjugés en direction du milieu naturel - peur de l'air, des intempéries,

... de l'eau - sont un frein au développement de sa méthode. Il bénéficie pourtant d'un contexte social particulièrement favorable à un retour à la nature, comme l'indiquent les travaux de Jean-Michel Delaplace et Sylvain Villaret : « *Les sports se rapprochant des activités propres à l'homme à l'état de nature sont également préférés, ce qui explique le succès rencontrés par les disciplines athlétiques. Les sports de pleine nature, plus conformes à l'esprit naturiste, font l'objet d'un véritable engouement dès la fin des années 20. Le ski, le canoë-kayak, la randonnée deviennent les loisirs de prédilection des adeptes d'un retour à la nature. L'esprit d'aventure n'est pas étranger à cet intérêt* »⁸¹. Mais Georges Hébert, dans la rigueur de sa démarche, écarte ceux qui trouvent dans l'hédonisme une voie de ressourcement plus favorable.

Qu'en est-il de la compétition sportive en pleine nature ? Georges Hébert pense que sa méthode intègre déjà l'idée de lutte contre soi et contre les autres... cette dernière étant suscitée par « *l'émulation du groupe qui résulte de la liberté d'action laissée à chacun* ». Il écarte toute organisation compétitive préétablie sans une préparation physique méthodique... ce que le sport semble considérer comme inutilement astreignant.

Selon Olivier Bessy⁸², le sportif cherche peu à peu à s'intégrer au milieu naturel. Mais il faut toutefois attendre les réformes du Front populaire pour voir « *l'idéologie et les pratiques du plein air commencer à se diffuser plus largement dans la société* ». La généralisation des congés payés, les progrès des transports et l'action volontariste de mouvements laïques ou confessionnels (scoutisme, auberges de jeunesse, centres Léo Lagrange, UFCV, CEMEA, Les Glénans), favorisent les relations avec la nature. Michel Heluwaert⁸³ conforte cette analyse en soulignant une continuité d'imprégnation de la jeunesse française jusqu'à la Libération : « *Popularisée dès 1936, grâce aux Auberges de jeunesse (...), la pratique des activités physiques de plein air connaît sous Vichy une extension notable parmi les jeunes français. A la*

Libération, les activités de pleine nature (camping, randonnées pédestre, cycliste et nautique) sont considérées comme un moyen d'épanouissement personnel et culturel ».

Le renouveau héraultais d'après guerre : des activités de plein air aux APPN⁸⁴ et APSPN⁸⁵.

A la Libération, le désir de relancer une dynamique de vie et de projets, incite le directeur-fondateur du CREPS de Montpellier, Pierre Tharaud, à initier une politique de formation de cadres pour répondre aux besoins de la jeunesse sportive. Il énumère⁸⁶ les secteurs concernés par une conception élargie de l'éducation physique. Bien entendu, celui de l'école à ses différents niveaux est cité, mais aussi « *les sociétés corporatives professionnelles ou prémilitaires* ». Il s'ouvre vers les « *stagiaires de tous ordres* » pour les initier « *aux sports de nature* ». Les activités citées telles l'alpinisme, le ski, le camping, le canoë facilitent le contact direct souhaité avec les éléments naturels qu'il identifie comme lieux d'exercice. Le " *rocher* " qui permet l'escalade est à Saint-Guilhem, au Pic Saint-Loup et au Caroux. Les pentes neigeuses peuvent être rencontrées sur le Mont Aigoual, le Mont-Lozère, le Mont-Louis et Font-Romeu... tandis que la rivière, avec le fleuve Hérault, reste toute proche, ainsi que la mer... Ce directeur a analysé, bien avant de nombreux planificateurs, la situation exceptionnelle du département de l'Hérault pour ces activités qui répondent aux nouveaux goûts sociaux d'après-guerre. La nature semble perçue comme le symbole d'une meilleure *respiration sociale*. En effet, pour entrer en concordance avec l'aspiration des populations à plus de liberté après les années de pétainisme, il oppose sa conception de la formation des hommes à celle qui ne serait qu'un « *organisme de contrôle* ». Au plan pratique, il invite les étudiants en formation à se confronter à la nature⁸⁸. A Palavas-les-Flots⁸⁹, un grand baraquement situé sur la rive droite, en bordure de la plage⁹⁰, permet d'héberger les stagiaires à l'étage et de remiser le matériel technique sous le plancher supporté par des pilotis⁹¹. Des sanitaires



Fig. 6 - Transport d'un canoë, 1949. Collection du CREPS de Montpellier.



Fig. 7 - Canoëistes en action, 1949. Collection du CREPS de Montpellier.

... rudimentaires sont disponibles à proximité. Un grand canoë canadien permet d'initier à la technique de la pagaie une dizaine de stagiaires à la fois. Il y a aussi des kayaks mono et biplaces⁹². L'activité se déroule sous la forme de randonnées le long du littoral, en direction de la plage de Maguelone. C'est en collaboration étroite avec l'Union Nautique Française⁹³ que cette annexe du CREPS est équipée du matériel technique nécessaire. Le CREPS a également utilisé, sur l'espace maritime, un cotre⁹⁴ nommé *L'élan* pour l'initiation à la navigation à voile. Mais une contrainte technique oblige l'établissement à se séparer rapidement de ce magnifique outil pédagogique car « il ne peut plus être utilisé à Palavas en raison de l'ensablement du canal »⁹⁵.

Pour souligner l'action de Pierre Tharaud⁹⁶, citons un de ses articles, publié dans le bulletin *Liaison* du mois de juillet 1949, qui invite les « anciens sportifs » à reprendre une activité physique adaptée. Cet appel souligne « qu'il est un aspect d'activité sportive qui est à votre portée immédiatement: les sports de plein air, avec leur variété, leurs possibilités étendues, leur pratique progressive ». Il est vrai que la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports engage dès cette année-là une action en faveur de la pratique des activités de plein air⁹⁸. Les activités proposées par le CREPS de Montpellier s'appuient sur l'action déjà menée par certains groupements associatifs sur les différents sites favorables à tel ou tel sport de nature.

Le cyclotourisme

Plusieurs professeurs du CREPS sont des pionniers dans la pratique de certaines activités de nature ou sportives⁹⁹ et favorisent leur implantation dans le département. René Andrieu¹⁰⁰ est un des vétérans du "cyclo-sportisme". C'est la compétition au sein du cyclotourisme avec les autres semblables. Le chronomètre est l'outil de mesure qui permet de comparer les perfor-

mances et d'élaborer une hiérarchie. Ce professeur souligne son regret de n'avoir pas pu favoriser davantage cette pratique au sein de la Fédération Française de Cyclotourisme. Il adhère aux Cyclotouristes Montpelliérains¹⁰¹, en 1946. A cette époque, le cyclotourisme est principalement orienté vers le cyclo-camping. Il possède un vélo et une remorque sur laquelle est stocké le matériel de camping. En effet, ce qui importe, « c'est d'être libre pour s'arrêter n'importe où et éviter les frais ». Comme il est essentiel d'avoir une autonomie totale, il possède son propre matériel de cuisine. Ses déplacements sont essentiellement « une affaire individuelle » et il ne pratique le cyclo en groupe que « le

dimanche et au cours des gros week-ends ». Ces sorties collectives, sur deux ou trois jours, concernent surtout les couples et se pratiquent en tandem. Il se souvient du rassemblement pour le départ qui s'effectue devant le théâtre de Montpellier ou bien au faubourg Figuerolles, « pour gagner directement la campagne, les gorges de l'Hérault, l'Aigoual en passant par Valleraugue ou le Vigan ». Ce cyclotourisme familial est particulièrement actif jusqu'en 1960. A partir de cette date, le parc automobile devient beaucoup plus important car les véhicules, tels la 4 CV ou la 2 CV, sont plus abordables et le cyclo n'est plus « qu'une transition dans l'attente d'une voiture ». Cette situation engendre une forte diminution des pratiquants entre 1960 et 1970. René Andrieu participe à la première randonnée de l'Aigoual en 1947 qui rassemble plus de 200 cyclotouristes. Vers 1965, il devient dirigeant et participe à des épreuves de cyclo-sportisme¹⁰². A l'époque, il pensait pouvoir pratiquer les deux formes de cyclotourisme, tout en partageant, le dimanche, les sorties



Fig. 8 - René Andrieu dans son atelier de cyclotouriste en décembre 2009. Cliché : Christian Guiraud.

... familiales..., mais l'évolution de la pratique ne l'a pas permis. Il participe alors à des épreuves contre la montre, comme le tour du Pic Saint-Loup, et se confronte aux épreuves des *brevets de randonneur*. Il constate que dans ces épreuves, « *on se tire la bourre* », ce qui est loin de l'état d'esprit cyclotouriste affiché comme non compétitif. Au plan international, il parcourt, toujours seul, les liaisons Paris-Rome, Paris-Gibraltar, Londres-Paris et Copenhague-Paris. Enfin, il effectue la traversée des Alpes, « *1 200 km et 26 000 m de dénivelés en 6 jours, en bivouaquant dans les fossés* ». Cette soif d'espace prend parfois un caractère incongru lorsqu'il réalise "la diagonale", sur la face nord du Pic Saint-Loup avec le vélo sur l'épaule, ainsi que divers sentiers muletiers dans les Alpes !

Ce témoignage sur le cyclotourisme montre qu'au fil du temps, plus que le matériel technique, c'est la manière de pratiquer le cyclotourisme qui s'est la plus transformée. Cet exemple d'une pratique du plein air situe la rapide obsolescence des cadres interprétatifs des pratiques sportives en général. C'est aussi la manière de penser du pratiquant qui permet de mieux saisir une évolution.

Les activités physiques de pleine nature ou les sports de pleine nature¹⁰³ : un autre terrain d'expériences corporelles et sensorielles

Nous avons vu que le *plein air* ne signifiait pas seulement le rapport au grand air ou à l'air pur et qu'il englobait l'idée d'une vie rustique, élément de reconstruction d'un corps *sain* revivifié par sa confrontation directe aux conditions climatiques et environnementales. En 1964, la commission "Loisirs de plein air" du *Haut Comité des Sports*¹⁰⁴ étudie la prise en compte des sports de nature¹⁰⁵ dans les programmes généraux et d'équipements des collectivités. Si les sports olympiques ont déjà leur place, il n'en est pas de même de tous les sports de nature et notamment autour des villes. Il apparaît beaucoup plus complexe de préserver des sentiers de randonnée, des rochers d'escalade et des plans d'eau que de construire un stade de football ! Cette commission préconise de « *créer la préoccupation sport de nature* » chez les responsables de l'aménagement. La sauvegarde du cadre naturel est vitale. Les sports de plein air sont perçus au-delà de leur simple composante physique. Ils apportent la lutte contre les éléments, la beauté et la poésie du décor où s'exerce l'effort, le silence... dans un sentiment de plénitude ! Le plein air y apparaît comme l'une « *des conditions majeures de l'exercice même de la liberté de l'homme moderne, liberté dont l'essence consiste à utiliser pour soi-même et selon ses goûts le temps retrouvé grâce à la mécanisation déshumanisante et contre elle* ». Ce plein air se conjugue selon trois formules. La première, dite le plein air dans la cité, considère qu'il faudrait : « *... sous les fenêtres des maisons, pouvoir se baigner dans les piscines chauffées de PA, jouer au tennis, courir sur la cendrée, disputer des matchs de rugby, jouer aux boules, se promener le soir sous les arbres* ». Il y a une perspective d'aménagement de la ville en réservant les espaces nécessaires à ces activités. La seconde, dite le plein air à côté de la cité, insiste sur la proximité urbaine des lieux de pratique : « *On souhaiterait pouvoir, à moins de 50 km de chez soi, faire du cheval, du volier, se promener dans les bois, ne plus voir pendant quelques heures de maisons ou d'usines, ne plus entendre*

de voitures, pouvoir planter sa tente dans un endroit paisible ou louer un bungalow bien placé et pas cher ». La troisième formule est celle des sites de vacances. Ces derniers désirent exclure ce qui symbolise la vie urbaine moderne. Ce qui est souhaité, ce sont « *de vaste espace* » sans *circulation automobile sauf étroitement réglementée*, ancrés sur une dominante naturelle (mer, forêt, rivière ou montagne). La métaphore retenue par le rapporteur témoigne parfois d'une vision romantique : « *L'homme moderne a besoin de nature, de son air pur, sa pluie, son froid, son soleil, son silence et les bruits du silence que sont le vent, dans les arbres ; le chant des oiseaux, le murmure des eaux* ». Le désir de nature est aussi un désir de mieux s'ouvrir à un imaginaire des origines...

A l'écoute de ces représentations, des politiques publiques réactives se mettent en place pour en faciliter le développement. Dès 1964, la Direction de la Jeunesse et des Sports de l'Hérault offre aux amateurs de sports nautiques « *la possibilité de construire eux-mêmes sous la direction de moniteurs expérimentés un canoë ou un kayak en matériaux modernes, à des prix extrêmement réduits* » et aide les associations qui le souhaitent à accueillir un plus large public dans les activités de plein air. En effet, le coût de l'équipement indispensable à la pratique est un obstacle à sa démocratisation et il importe d'y pallier, soit par une acquisition soit par un prêt. Il en est de même pour les conditions d'hébergement¹⁰⁶ sur les sites de la pratique et pour l'encadrement technique. C'est, par exemple, le CAF de Béziers qui organise « *un centre d'initiation à l'escalade et à la montagne au refuge du Verdier-Bas* »¹⁰⁷. Les modalités d'organisation sont très ouvertes, sachant que le centre fonctionne une fois par mois, le dimanche, et que l'accueil a lieu le samedi soir au refuge pour 30 à 50 personnes.

Avec les *Activités Physiques de Pleine Nature* (APPN), c'est une nouvelle perception de soi et du monde qui se matérialise par de nouveaux comportements où ce qui prime est la recherche de sensations nouvelles, d'émotions particulières. On y observe une représentation personnalisée, psychologique, qui s'exprime dans la multiplication des modalités de pratiques sous la forme d'un métissage des techniques et des usages. Ce qui compte, c'est sa propre mise à l'épreuve dans la confrontation à l'élément naturel. Cette perception est présente dans une plaquette du Conseil Général de l'Hérault, *Loisirs et sports de pleine nature*¹⁰⁸ dans un appel à la découverte de la terre, des roches de l'Hérault « *avec votre âme de globe-trotter* ». C'est l'aventure personnelle qui est mise en avant dans une confrontation à l'espace géographique du sol, de l'air et de l'eau¹⁰⁹. La sensation de liberté, de pureté, est valorisée, loin des sites urbains dont le caractère insalubre est de fait mis entre parenthèses. Pour marquer encore plus la coupure avec la banalité de la vie quotidienne, de nouveaux véhicules ou engins permettent une itinérance *en apesanteur*¹¹⁰, hors du quotidien terrestre, et développent la maîtrise de soi dans un contexte d'émotions renouvelées dans un temps réflexif. Enfin, ces activités sont un prétexte à la rencontre au sein de groupes restreints partageant les mêmes valeurs de convivialité dans un espace-temps "du moment". Ces modalités de pratique sont largement facilitées par le développement des moyens de transport qui rendent l'individu plus autonome dans ses choix de sites ...

... d'action, d'activités praticables et d'un temps personnalisé.

L'évolution de la représentation de la nature engendre une nouvelle manière d'agir en donnant un sens élargi au mot sport : « *les activités physiques et sportives de pleine nature* (APSPN) ». Ces dernières sont devenues le lieu de la mise en jeu de ses propres limites confrontées à l'élément naturel. Mais aujourd'hui, ce terme de *pleine nature* change de sens sous l'effet d'une préoccupation écologique dominante. L'approche des sports de nature ne permet pas d'user des catégories habituelles de perception et il ne semble pas utile d'en rechercher une définition précise. Pour en maîtriser l'approche, il faut changer d'outil conceptuel et oublier provisoirement la description de l'homme dans l'action *sportive* au travers d'une technique du corps bien identifiée. C'est par l'observation des espaces naturels plus ou moins aménagés¹¹¹ qui les accueillent qu'il convient d'opérer l'analyse. C'est, en première approche, mesurer la possibilité de l'exercice sportif et sa durabilité dans le milieu considéré. Comme le souligne Gérard Monedinaire¹¹² « *nier les altérations parfois graves, dès lors non durables, c'est la possibilité même de l'exercice de ces activités sportives de nature que l'on met en cause à terme* ». Selon cet auteur, ces atteintes au milieu sont dues à la pratique elle-même en raison de ses modalités motrices, au nombre de pratiquants et à l'organisation de spectacles sportifs. Mais cette approche ne doit pas présenter les sports de nature comme une entrave à la protection de la nature, d'autant que de nombreuses activités humaines peuvent être également concernées de la même manière. C'est ce qui a conduit les pouvoirs publics à mettre en place les moyens d'une sauvegarde juridique des espaces utilisés tout en leur assurant une qualité d'usage pour le pratiquant des sports de nature respectueux d'un code de « *bonne pratique* »¹¹³. Ce second aspect n'entre que dans une perspective pédagogique encore incertaine et peu développée aujourd'hui, mais indispensable au plan social. Une récente étude dans les parcs naturels régionaux montre que les nuisances de la pratique des sports de nature perturbe « *les espèces faunistiques protégées, dégrade des milieux sensibles, apporte des déchets, crée des chemins sauvages, pollue des eaux, dérange des espèces aquatiques et apporte une pollution sonore* »¹¹⁴. Il convient alors de mieux éduquer les publics d'usagers et plus particulièrement ceux qui usent de matériels susceptibles d'accentuer ces effets négatifs.

Ces différentes phases du contact de l'homme à son environnement naturel sont-elles porteuses, au plan de l'histoire des sports, de représentations fondamentalement différentes et de pratiques nouvelles ?

En 1974, une étude de la « *géographie du plein air en France continentale* » se justifie par le fait que les activités du plein air ne sont, le plus souvent, possibles qu'en quelques lieux privilégiés. « *L'opposition est grande, à cet égard, entre les sports du stade comme l'athlétisme ou le football, qui peuvent être à peu près pratiqués partout, et des activités comme la haute montagne ou la spéléologie* ¹¹⁵, exigeant des régions bien particulières »¹¹⁶. Les pratiques qui font l'objet de cette géographie sont l'alpinisme, le ski, la spéléologie, les baignades et activités d'eau douce, le canoë-kayak¹¹⁷.

Le premier critère de sélection des régions est leur ensoleillement. En effet, les représentations sociales de l'époque sont toujours sous l'emprise du modèle hygiéniste qui considère que c'est « *une condition indispensable pour leur pleine réussite sociologique et physiologique (...)* puisque le plein air est avant tout une réaction contre la vie urbaine au ciel de suie... »¹¹⁸. L'Hérault figure ainsi parmi les départements les plus favorisés avec un ensoleillement supérieur à 75 % en été. Bien entendu, le relief du sol et ses aspects naturels vont ensuite conditionner le choix des pratiques possibles. Il en est de même pour la température moyenne des rivières et des lacs lorsqu'il s'agit de baignades. On estime que l'activité est accessible entre 17° et 20° pour la plupart des usagers. Au sujet de ces températures, l'auteur souligne que la région méditerranéenne¹¹⁹, voisine de la mer, est peut-être plus favorisée, mais qu'elle manque d'eau douce...

Une planification¹²⁰ des activités de " *plein air* " s'avère donc déterminée par les différents contextes de la pratique. Au sujet du camping, il est rappelé qu'il n'est qu'un moyen de plein air et non une activité, contrairement à la période de l'Entre-deux-guerres où il fait l'objet de nombreux manuels à l'instar de n'importe quelle activité de plein air. Il permet un hébergement accessible au plus grand nombre à proximité des sites de la pratique physique et sportive de nature. Se pose alors le problème des loisirs de nature de proximité (fin de semaine) dans ce que l'auteur appelle « *le petit plein air* » qui doit préparer au « *grand plein air de l'exode* » des vacances. C'est l'exemple de Paris « *qui se vide à peu près totalement au mois d'août et seulement très relativement à chaque fin de semaine, pour voir que le grand plein air constitue vraiment l'objectif principal de ces citadins prisonniers des grandes villes* »¹²¹. Il relève que les grands obstacles à cette diffusion sont le prix du séjour, son organisation rationnelle, l'apprentissage de certaines techniques, la fourniture de certains matériels. C'est donc dans les grandes zones d'accueil que doit se trouver le maximum d'installations permanentes lourdes, le maximum de matériel et de personnel d'encadrement.

Dans un article « *Où en est le plein air ?* » publié en 1969, la revue *Entraînement Physique et Monde Moderne* rappelle que les premiers travaux relatifs à une politique publique des activités de plein air ont eu lieu à l'*Institut National du Sport* en 1953¹²² sous l'égide de Charles Schaffran. Cet article témoigne du long cheminement de l'idée de " *Plein Air* " au sein des services de la Jeunesse et des Sports. Il faut attendre 1969 pour mesurer l'impact de l'action des services de l'État : « *On peut estimer que l'organisation du plein air est complète et couvre l'ensemble du territoire (...)* et que la majorité des pratiquants échappe aux contrôles fédéraux ¹²³ ». En effet, les modalités de pratique des activités de plein air n'incitent pas au regroupement au sein des associations et constitue un espace de réelle autonomie des participants. Même au sein des associations, les sorties se font en petits groupes de 2 ou 3 personnes (cf. cyclotourisme, escalade, montagne, etc.), sauf dans les rares " *collectives* " ouvertes à l'ensemble des adhérents.

Les premiers travaux ont, en effet, abouti à la construction d'un projet politique cohérent qui prend corps en 1958¹²⁴. Une première approche a permis de préciser la philosophie de l'action qui doit permettre d'aller « *au-delà d'un simple séjour au grand air* »¹²⁵. Il s'agit de répondre à l'urgence de la demande sociale. Elle

... est identifiée comme « *une volonté* » de pratiquer « *des sports de Pleine Nature à travers le camping* »¹²⁶. L'action ministérielle s'adresse en priorité aux activités de moyenne montagne et d'escalade, à la randonnée à ski, à la natation et aux jeux d'eau, au canoë-kayak, à la navigation à voile, à la spéléologie et aux randonnées pédestres ou cyclistes « *dans la nature* »¹²⁷. L'objectif est de favoriser le « *Plein Air sans compétition* » en raison de structures insuffisantes. En effet le manque de matériel technique et d'encadrement justifie ce choix, mais aussi une représentation omniprésente d'une nature salvatrice dont il faut conserver l'intégrité¹²⁸. On ne saurait négliger que la conception de ces activités entre aussi dans une perception du temps et de l'espace qu'engendre la gestion économe des déplacements. En effet, on théorise un *plein air immédiat* situé dans l'environnement quotidien du pratiquant, un *plein air proche organisé* dans le cadre du week-end et un *plein air lointain* qui intéresse les petites et les grandes vacances sources d'un éloignement géographique du domicile habituel.

Le développement des techniques sportives et de leur encadrement¹²⁹, l'amélioration des matériels utilisés ainsi que la considérable augmentation des pratiquants ont "naturellement" débouché sur la compétition¹³⁰. En effet, après le temps de la découverte ou de l'épreuve, vient celui de la recherche de la performance, puis celui de la comparaison à autrui dans la compétition. L'auteur de l'article ne nie pas cet aspect social, mais considère qu'il faut maintenir "l'esprit" qui préside au plein air en affirmant que « *la randonnée sous toutes ses formes et le camping sont à coup sûr les supports les plus favorables à cette initiation du plein air. Les parcs nationaux et naturels vont donner à cette conception globale du plein air ses véritables dimensions* »¹³¹. La loi du 22 juillet 1960 relative à la création des parcs nationaux les désigne comme des milieux naturels « *d'un intérêt spécial* » et qu'il importe de les préserver contre tout effet de dégradation naturelle et de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible d'en altérer l'aspect, la composition et l'évolution. Le parc naturel régional du Haut-Languedoc, au statut plus ouvert au plan économique, est créé le 22 octobre 1973. Il protège et gère le patrimoine naturel, bâti et paysager. Il contribue à l'aménagement et au développement économique et socioculturel du territoire.

La gestion des sports de nature : la transposition d'une logistique urbaine pour préserver l'environnement et en permettre « l'usage durable »

Il est parfois nécessaire de revenir sur une période antérieure pour expliquer le changement social dans une pratique. En effet, un nouvel usage ne se manifeste comme tel dans le discours des historiens que lorsqu'il est devenu dominant dans les pratiques sociales. Mais son émergence est parfois ancienne et cohabite avec d'autres façons de faire qui sont, aux yeux du plus grand nombre, plus légitimes. Aujourd'hui, dans un processus d'individualisation des comportements sociaux, la légitimité d'une pratique appartient au seul groupe qui en partage les valeurs..., ou à sa médiatisation si elle entre dans une logique de marchandisation.

Les sentiers de randonnée

De multiples modalités d'usage se développent au sein d'une nature de moins en moins sauvage et de plus en

plus domestiquée. L'aspect sécuritaire et confortable de la circulation urbaine se retrouve dans le balisage de circuits ou de traversées, même si cette signalétique est discrète, et dans la mise en place de garde-fous, aux passages jugés à *risques*. La randonnée pédestre en est un exemple frappant lorsqu'on examine le cahier des charges relatif au tracé des sentiers. Est-ce l'aspect économique du développement touristique qui euphémise le côté sportif et risqué d'un parcours naturel ?

Les premiers sentiers de randonnée (1945) précèdent de peu la création du *Comité National des Sentiers de Grande Randonnée* en 1947 (CNSGR). Ce dernier est remplacé, en 1978, par la *Fédération Française de la Randonnée Pédestre*.

Pour notre région, le pionnier en matière d'aménagement des sentiers est, sans conteste, le docteur Paul Cabouat¹³² auquel le département de l'Hérault est redevable du fameux GR7 qui le traverse. Ce dernier se déroule tout au long de « *la ligne de partage des eaux entre le bassin du Rhône et les bassins de la Loire et de la Garonne* ». En 1955, Paul Cabouat, avec des amis tel Philippe Lamour, Président de la CNARBRL, conçoit le tracé de ce sentier¹³³. A l'époque, il n'y a pas de structure associative locale, tout est rattaché à la coordination faite par le CNSGR. La difficulté de la tâche est immense « *il a fallu retrouver les vieux chemins de pèlerinage, les pistes muletiers, et, surtout, les drailles, ces petites routes dallées de transhumance, souvent antérieures à la colonisation romaine. Puis débroussailler avec la longue cisaille de vigne et le poudet, la serpe cévenole. Enfin baliser, (...) le sous-sol de la grande villa des Cabouat (...) a été transformé en atelier où toute la famille prépare les flèches, dessine les motifs, peint les pancartes* »¹³⁴.

En 1956, dans un article du *Monde* intitulé « Le docteur Cabouat édite la carte au vingt millième de l'Aigoual », Philippe Lamour, s'adressant au touriste-piéton, souligne qu'il s'agit « *d'une contribution décisive au développement du tourisme* ». Le président de la CNARBRL est un expert en la matière et a, très tôt, compris l'intérêt de la randonnée pédestre, dont il est un pratiquant très actif, pour le développement économique de la région. Le premier topoguide du GR7 est édité en 1959¹³⁵. Il correspond à la nouvelle demande sociale de nature : « *La randonnée pédestre, sans souci de conquérir une cime, ni de faire un pèlerinage, date des années 1960. Alors se multiplièrent les sentiers de randonnées, les ouvrages-guides qui les présentaient : les plus longs signalés d'entre eux sont qualifiés de GR (grande randonnée), le réseau de gîtes d'étape, de tables d'hôte a suivi le mouvement de randonneurs et se trouve à l'origine d'une forme de tourisme rural non sédentaire* »¹³⁶.

En 1972, Gilles Bonhomme¹³⁷ est responsable du service tourisme à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault. Il a pour objectif de développer ce secteur en milieu rural et d'organiser l'accueil dans des gîtes. Il est délégué régional au CNSGR (Comité National des Sentiers de Grandes Randonnées) et établit un état des lieux des GR7, GR71 et GR74. Sa première mission porte sur l'entretien du GR7 et la *reprise* des GR74 et GR71. Pour cela il prend contact avec les associations de randonnée pédestre qui assureront l'entretien et le balisage. Dans un

... premier temps, il effectue différentes démarches administratives et relationnelles pour légaliser les autorisations de passage. Il est vrai que les usagers locaux se contentaient souvent d'un simple accord verbal à la place des conventions réglementaires. Sa principale association de soutien est l'*ASPTT de Montpellier* avec Pierre et Denis Dainat dont l'action dans le domaine de la montagne et de l'escalade est historiquement reconnue. Toutefois, il convient de relever l'action de Paul Roche au sein du *Touring Club de France* (Montpellier), de *Tourisme et Travail*, des sections du *CAF* de Montpellier et Béziers, ainsi que de l'association *Sète Escapade*. D'autres associations apportent également leur concours, telles *Par Plaines et Montagnes* à Béziers et la *Section athlétique* de la Mutualité agricole (SMA). Cette collaboration se traduit par un travail de reconnaissance, de débroussaillage et de balisage, par équipes de 2 ou 3 personnes, le week-end ou en semaine. Gilles Bonhomme retient le caractère artisanal, mais particulièrement volontaire, de ces opérations : « *le pot de peinture à la main, le sécateur, la serpe (...)* on élague et on balise ».

L'action se développe sur tout le territoire héraultais. C'est par exemple, en 1975, au Nord-ouest, la création d'une bretelle du GR71, avec les associations biterroises. A l'Est, avec Pierre et Denis Dainat, le GR66 est tracé de Montpellier à Sumène et permet la liaison avec le GR6.

Puis, vient l'idée de développer les sentiers de promenades et de randonnées. Un travail de prospection est mené et une commission des circuits est constituée. Ce sont les prémisses de la réalisation du *Plan Départemental d'itinéraires, de Promenades et de Randonnées* (PDIPR). En effet, en 1976, le Département de l'Hérault est devenu pilote dans l'inventaire de petites et moyenne randonnées et anticipe la loi sur cet aménagement territorial. C'est à cette époque que les premières publications sont réalisées. Elles ont un objectif pratique de description des parcours.

Le comité départemental de la *FFRP* est créé en 1982 et rassemble autour d'une stratégie cohérente les principales associations du département. Par la suite, de nouvelles associations rejoindront le comité. Gilles Bonhomme rappelle qu'une des motivations avancées était la recherche d'une officialisation du sentier tracé localement. Mais pour d'autres, c'est la certitude de pouvoir découvrir de nouveaux sentiers, tout en apportant la contribution de nouveaux bénévoles. Dans un premier temps, ce comité est surtout chargé de l'entretien des sentiers de GR, puis étend rapidement son action aux petites randonnées, tout en veillant à ce que chaque association soit responsable de son sentier et en assure le balisage et le débroussaillage.

Enfin, fort de son expérience pionnière en la matière, le Comité Départemental de l'Hérault est opérateur de la mise en place du *PDIPR*. Les moyens financiers proviennent du Conseil Général et de la DDA (crédits européens). L'ouverture au grand public s'effectue dans un esprit de service public (les sentiers sont en général communaux) bien que certaines associations aient revendiqué un label d'appartenance, voire de propriété. Certains passages sur des terrains privés ont requis des autorisations écrites, ce qui a posé parfois quelques difficultés alors que l'accord verbal existait et fonctionnait bien. En effet, certains propriétaires étaient réticents à un engagement formel sur plusieurs années ! L'expérience montre qu'il faut absolument éviter

les servitudes de passage. Les conventions ont donc été établies de façon à être renouvelables par tacite reconduction, tout en étant résiliables. Si les sentiers empruntent en général un itinéraire communal parfaitement cadastré, il arrive qu'avec le temps certains d'entre eux disparaissent sous la végétation lorsqu'ils ne sont plus utilisés et sont parfois victimes de l'érosion. Il arrive aussi que ces sentiers soient détruits par l'exploitation d'une carrière ou soient intégrés dans le périmètre d'une surface agricole cultivée ! Ce fut le cas à Saint-Bauzille-de-Putois avec la carrière qui empiétait sur le GR66. Il a fallu créer un sentier de détournement.

L'engouement du public pour la randonnée pédestre est croissant. Les journées départementales, créées en 1980 à Saint-Pierre-de-la-Fage, ont réuni, la première année, 150 randonneurs encadrés par 6 accompagnateurs du comité et ceux des associations.

Quelques anecdotes pour l'histoire... A Cazevieille (4^e ou 5^e journée départementale), il y avait 250 personnes... et il pleuvait. 100 personnes ont pris le chemin, chacune étant protégée par une pèlerine de la même couleur..., c'était impressionnant !, d'autant que la pluie est parfois un obstacle à la pratique pour les mentalités méridionales. C'est ce qui est advenu à la journée départementale de Restinclières où seulement 25 participants se sont rendus au point de départ. Il est vrai que dans certaines associations locales, la consigne est : « *S'il pleut, on n'y va pas* ».... ce qui déconcerte les usagers originaires des régions de la moitié nord de la France

Aujourd'hui, la randonnée pédestre accueille une population dix fois supérieure à celle des années 80. Les sentiers se sont vulgarisés. Le balisage et les publications sont ouverts au grand public. Le matériel technique s'est perfectionné, les chaussures sont plus légères et les sacs à dos plus adaptés. La pratique des bâtons¹³⁸ a amélioré le confort (30 à 50 % d'usagers !)... et on n'a plus besoin de boussole ! Ces perfectionnements techniques n'ont pas occulté le fait d'un rapport à la nature qui conçoit la randonnée pédestre comme « *le premier apprentissage de la rudesse et de la douceur du monde* » selon l'expression de David Le Breton¹³⁹. Phénomène de la société post-moderne, la marche fabrique le sens d'être soi-même. Pour cet auteur, la marche construit un « *centre de gravité* » qui permet de garder un contact physique avec les choses, avec l'essence du monde. Citant Thierry Guinhut¹⁴⁰, il situe la métamorphose actuelle du rapport à la nature dans une invitation au dépassement de soi : « *porte d'herbe, d'air et de pierre de l'autre paysage et de l'autre moi* ».

Cette affluence sur les sentiers exige un entretien permanent tant au point de vue du balisage que du maintien en bon état de certains passages. Une équipe technique¹⁴¹ a été créée en 1986 et a réalisé, tous les jours, l'entretien des sentiers. Cet effort n'a été permis qu'avec l'aide financière du Conseil Général. Face à l'importance de la charge de travail, cette équipe a été intégrée dans les services territoriaux départementaux en 2001. Le Département de l'Hérault est un des premiers à avoir créé un service spécialisé pour cette tâche. Aujourd'hui, une perspective d'évolution s'ouvre par la mise en synergie progressive de la maintenance des sentiers GR et PR, mais aussi par la création d'un corps de guides professionnels.

Le VTT

Un autre sport de nature, plus récent, permet d'illustrer cette transformation des pratiques. Il s'agit du VTT¹⁴². Son introduction en France, via le Canada, se situe au début des années 1980. Le point de départ fondateur, traditionnellement retenu, est la première compétition-démonstration organisée dans la station alpine de La Plagne. Une association est créée par Stéphane Hauvette sous l'appellation d'*Association Française de Mountain-bike* (AFMB). Une première compétition de vélos " tout terrain " est alors organisée en 1984 et s'ouvre aux différents genres de vélos entrant dans cette catégorie. Cette épreuve, dénommée " le Roc " deviendra, une dizaine d'années plus tard, la plus grande manifestation de VTT au monde. Le succès a été relativement rapide car, dès la première année, plus d'un millier de VTT ont été vendus en France. Dans la même dynamique de diffusion, une revue, *VTT Magazine*¹⁴³, a assuré, dès 1987, la promotion de l'activité au plan national. En 1988, le VTT devient une discipline intégrée à la *FFC*¹⁴⁴. Sylvia Jacquot explique que le VTT a une image d'activité de découverte ou de randonnée plus que de compétition. Comme pour la randonnée pédestre, il est fait appel à un balisage spécifique des circuits. Cette spécialiste insiste sur l'évolution technique de l'activité tant au plan du matériel (les vélos font de plus en plus l'objet d'innovations permettant d'améliorer le confort et les performances) qu'à celui de l'équipement vestimentaire qui allie l'esthétique, en jouant sur les couleurs, à l'aspect sécuritaire.

Le premier champion de France est organisé en 1989 et la première épreuve se déroule autour du lac du Salagou¹⁴⁵, dans l'Hérault sous l'égide de l'association *Roc Evasion*. 500 concurrents s'y affrontent dans 3 épreuves la maniabilité, le contre-la-montre, et le cross-country.

Ce succès développe un intérêt médiatique particulier pour ce sport qui, rapidement, se diversifie en de nombreuses disciplines, parfois empruntées à d'autres activités sportives. Aujourd'hui, on identifie le cross-country, le trial, la descente, le VTT orientation, le four-cross, le dual slalom, le dirt, l'enduro, le free ride et la randonnée « *sous toutes ses formes* ». Ce développement est accompagné par la création de nombreux circuits labellisés par la *FFC*. Mais, au-delà de l'aspect compétitif organisé par la fédération d'accueil, il faut relever la diffusion d'une pratique *libre* dont on peut estimer qu'elle concerne le plus grand nombre des pratiquants de ce sport. Comme le souligne Sylvia Jacquot, un indicateur objectif de l'intérêt témoigné par la population française réside dans la vente des VTT. En 2008, 3,6 millions de vélos ont été achetés, dont près de la moitié sont destinés aux adultes¹⁴⁶ !

Ce nouveau sport a bénéficié du contexte favorable à un déplacement des pratiques physiques et sportives vers l'espace naturel, mais il demeure, plus que la randonnée pédestre, fortement dépendant des représentations des citadins qui s'investissent dans son aspect technique novateur.

L'association *Roc Evasion*¹⁴⁷, en organisant au mois de septembre 2009 la " *Salagou Mania* ", confirme cette perception d'une nature qui se mesure en *dénivelés* plus ou moins importants en fonction de la difficulté du parcours choisi (5 choix possibles, mais seuls les experts ont un parcours qui s'ouvre sur des *paysages*). Il n'y a pas de chronométrage, ni de classement, mais l'épreuve au sens sportif du terme est présente et permet à chacun une

large exploration de ses capacités et désirs, pouvant aller jusqu'à la recherche d'une performance individuelle auto-évaluée, tout en prenant en compte la convivialité d'une sortie familiale. Le nombre de concurrents est limité pour des raisons de protection de l'environnement, et l'esprit d'autonomie encouragé par le fait d'emporter avec soi « *une gourde et le matériel de réparation* »¹⁴⁸. Enfin, l'emprise du code de la route est omniprésente, même en espace naturel¹⁴⁹, ce qui confirme, si besoin était, la réalité d'une représentation citadine de l'activité..., peut-être induite par les contrats d'assurances des organisateurs

Le Réseau vert

Sur un plan plus général, le Département a voté un schéma départemental cyclable en 2002 afin de faciliter l'usage du vélo dans le temps quotidien urbain, mais aussi dans le cadre du loisir et du tourisme, hors agglomération. Ce développement est à situer dans un contexte politique extrêmement favorable. En effet, en 1985, le département de l'Hérault est classé, dans sa totalité comme espace naturel sensible. Ce classement permet d'apporter les moyens financiers à une politique de protection des espaces naturels et d'opérer les préemptions nécessaires. L'idée d'un " *réseau vert* " est avancée par le Président du Conseil Général, Gérard Saumade, et deux hauts fonctionnaires, Christophe Allègre et Pierre Coutenier. Il s'agit, dans une logique d'acquisition *linéaire* de terrains et domaines sur les hauts cantons du département, d'accueillir un public sur des espaces aménagés, pourvus de gîtes ruraux pour un hébergement ponctuel. Les premiers travaux d'aménagement du *réseau vert* sont ouverts en 1987¹⁵⁰. L'objectif est de relier les différents domaines départementaux en offrant aux randonneurs des circuits aménagés, tout en positionnant des gîtes d'étape tous les 25 km environ. Trois types de randonnées sont retenus : à pied, à cheval, en VTT. La traversée du département est prévue dans un seul sens (fléchage) et est bien adaptée au VTT. Elle comprend sept relais qui sont directement gérés par le Département ou par un gérant conventionné. Ces relais sont équipés de 19 lits, répartis en chambres de 4 à 6 personnes. Il y a une salle commune, des sanitaires, un garage à vélos et un abri pour le foin, des terrains pour les chevaux et sont adaptés aux normes de sécurité pour l'accueil des groupes. Par la suite, en tenant compte de l'évolution de la mentalité des usagers, un meilleur confort a été offert (micro-ondes, lave-linge...). Ces locaux, qui n'étaient utilisables qu'une seule nuit, ouvrent leur accueil à plusieurs nuitées (comme les week-ends). En effet, la première perspective n'a pas obtenu la fréquentation souhaitée et il a fallu adapter l'offre. Toutefois, pour éviter une concurrence déloyale vis à vis des professionnels de l'hébergement, les tarifs sont harmonisés. Une offre repas est également proposée sous la responsabilité directe du gérant du gîte. Le *réseau vert* est interdit aux véhicules à moteur, des parkings sont aménagés à proximité des locaux d'hébergement. Ce réseau apparaît aujourd'hui comme un itinéraire de déplacement en milieu naturel favorisant une pratique familiale *douce* à la portée du plus grand nombre. La rusticité d'une pratique en pleine nature est euphémisée dans une forme d'appropriation des comportements en contre-point de la ville, le premier indicateur étant la suppression des véhicules à moteur. ...

... Cette forme de rejet des pollutions sonores et atmosphériques est le pré-requis incontournable d'un contact initial avec le milieu naturel.

La mise en place d'un plan d'usage et de protection des sites naturels sensibles par la collectivité territoriale est analysée par l'article de Bernard Wouts qui témoigne de la nécessité d'harmoniser les différentes représentations de la nature et ses usages. Il permet également de mieux comprendre la différence des goûts et des intérêts des populations qui s'approprient un sport de nature. Il prend en compte le poids des idées nouvelles dans la construction d'un nouveau regard sur le milieu naturel.

Sports de nature sans nature ?

Mais que représente la nature lorsqu'on analyse la définition ministérielle des sports dits de nature ?

« Les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux »¹⁵¹. Cette idée de nature est celle des espaces de vie. Elle témoigne du lent cheminement des idées au sein de la population globale d'une nation et de leur partition en fonction des catégories sociales. La politique des parcs nationaux et naturels vise à donner à cette conception globale du plein air ses véritables dimensions. Mais ces idées font référence à un « plein air » qui cohabite avec des représentations toujours présentes dans le monde actuel. Les idées qui perdurent sans entrer dans une application concrète sont le signe d'une stagnation, comme le souligne le texte suivant élaboré il y a plus de cinquante ans.

« La lutte contre les nuisances, la protection de la nature, l'amélioration du cadre de vie, font désormais institutionnellement partie des grandes missions de l'État afin de donner leur pleine signification aux objectifs de développement du pays et marquer ainsi la décennie prochaine ! La qualité de la vie est une valeur objective qu'il faut prendre en compte ».

En 1971, un ministre de la République relevait ces mêmes problématiques en utilisant un vocabulaire très actuel :

« L'utilisation actuelle du terme de sports de nature fait référence à une représentation de la nature davantage plurielle, partagée et menacée dont on cherche à profiter tout en la protégeant. Dans cet esprit, les sports de nature sont associés par les consommateurs, mais aussi et surtout par les responsables de leur développement à des enjeux économiques, socioculturels et environnementaux. Une reconfiguration de l'univers des sports de nature est donc en mouvement car ils concernent de plus en plus de pratiquants (conflits d'usages) et d'acteurs (conflits d'intérêts) tout en nécessitant de nouveaux modes de régulation dans le cadre du développement durable des territoires »¹⁵².

Aujourd'hui, les sports de nature, dans un contexte d'artificialité des supports et des techniques, peuvent désormais se dérouler en l'absence de toute nature, et

même d'environnement concret, comme nous l'observons aujourd'hui avec le développement commercial des sports virtuels (ski, tennis, etc.) engendrés par l'évolution de l'informatique. La nature ne serait donc que virtuelle... ce qui lui donne sens ne serait que le fruit de notre imagination. Mais cette réflexion ne concerne que les sports de nature, qui sont en apparence de simples techniques qui mettent en jeu la motricité de l'homme. Par contre la nature, essence même de l'homme, ne saurait se retrouver totalement dans une surface synthétique colorée *vert gazon* ou un rocher en béton *granité*. Comme nous pouvons l'observer dans l'évolution de l'architecture qui *verdit* les façades¹⁵³.

Guy Haye¹⁵⁴ envisage ces mutations dès 1978, car, dit-il : « la compétition est un des aspects du plein air dont le seul défaut serait de faire oublier les formes non normalisées de sa pratique ». Pour cet auteur « tous les modes de pratique s'enchevêtrent continûment. Tous sont nécessaires ». Le plein air hors compétition pose des problèmes qui sont à régler d'abord par les pouvoirs publics : réservations foncières, application des textes portant sur la pollution, restriction des dérogations à construire, infrastructures routières, continuité des itinéraires de randonnée, etc. Il termine sur le constat de deux mondes différents « l'un fortement institutionnalisé et contraignant, l'autre rempli de libertés individuelles dont il faut être si respectueux que la non intervention est de règle ». Aujourd'hui, ce sont les libertés individuelles qui interrogent la pérennité d'une nature disparaissant sous des enjeux économiques qui la réduisent à un simple discours !



Fig. 9 - Salle d'escalade artificielle à Grabels, avril 2010. Cliché : Christian Guiraud.

Conclusion

La massification des pratiques conduit à équiper les sites pour en faciliter l'usage mais aussi pour en conforter les normes de sécurité et de protection. La demande sociale exige d'anticiper le risque humain désormais lié au risque écologique. L'action publique est légitimée au-delà du social et entre dans la sphère de la vie privée. Le projet de *taxe carbone* en est une illustration pertinente. La nature dont il est ici question ne se limite plus aux parcs nationaux et aux parcs naturels régionaux. La sauvegarde de l'homme n'est plus seulement celle du randonneur perdu dans un massif montagneux ou du spéléologue bloqué par une montée soudaine des eaux. Elle est aussi dans la préservation de l'air pour vivre sur l'ensemble de la planète et le maintien en équilibre des fragiles écosystèmes. Le développement des zones protégées (*natura 2000* par exemple) implique de limiter les incursions dans les zones naturelles sensibles, voire même d'en interdire l'accès.

La nature n'est donc plus seulement le paysage dont on admire la beauté, en oubliant qu'il est le produit de l'action de générations d'hommes. Comme l'a si bien écrit Edouard Bonnefous « *Les hommes de jadis n'étaient pas libres de jouer avec l'univers des formes (...) ils étaient tenus, eu égard à la précarité des moyens techniques qu'ils possédaient, à utiliser au mieux l'environnement (...), ils ne pouvaient pas jouer avec l'espace (...) ils étaient obligés d'employer les matériaux que la nature leur offrait* »¹⁵⁵. Avec cet auteur soulignons que les ressources de la nature sont les principaux éléments constitutifs de cette émotion esthétique.

Aujourd'hui, les rapports que l'homme entretient avec son environnement sont du registre de la domination et de l'instrumentalisation. Une nature dénaturée et recomposée à l'image d'un simple parc dont on découpe les espaces en fonction d'un idéal d'unités esthétiques et/ou fonctionnelles. N'est-ce pas un des aspects d'un plan départemental qui crée un usage raisonné des sites et espaces destinés aux sports de nature ? C'est vrai pour les sports d'origine rurale, comme la pêche et la chasse, mais c'est aussi la réalité des sports de nature d'origine urbaine, fortement *technologisés*, même si l'action physique de l'homme est toujours déterminante. Les exemples, non exhaustifs, que nous avons choisis dans cet article en apportent une illustration.

Le terrain de jeu que constitue la nature n'est plus appréhendé que sous l'aspect d'un milieu dont on réduit l'incertitude par l'usage de technologies urbaines. Un des exemples frappants est constitué, depuis les années 1990, par le développement des structures d'escalade artificielles¹⁵⁶ dont on pourrait penser qu'elles sont une propédeutique à une brève incursion en milieu naturel. Que dire d'une activité que l'on peut qualifier de *nouvelle gymnastique*¹⁵⁷ tant elle se développe en milieu fermé dans une gestuelle de déplacements où la nature naturelle est totalement absente. Leur équipement est fait à partir de matériaux de synthèse pour les surfaces de l'exercice corporel. On n'y trouve plus de rocher réels, de soleil, d'eau, de pluie, d'humidité, de végétation..., et de courants d'air ! Il reste l'activité physique et la convivialité des petits groupes, dans la valorisation d'une mise enjeu de ses limites corporelles et/ou d'une compétition, par comparaison, avec les autres¹⁵⁸. Nous sommes dans la logique évolutive des activités de montagne et d'escalade qui ont progressivement banni les pertes de temps et les efforts de déplacements et de marches d'approche utiles aux découvreurs de nature des périodes antérieures aux années 1960. Toutefois, l'artificialisation de la nature par les pratiques sportives urbaines ne figure-t-elle pas aussi une autre *éthique de l'effort*, plus tournée vers les capacités d'adaptation neuro-motrice de l'homme, dans la continuité des activités explorant d'autres capacités humaines à partir des années 1980.

Si le début de cet article soulignait que la découverte de la nature imposait un " chemin d'accès " fait de longs déplacements pour s'extraire des villes et accéder aux lieux de pratique, il y a, actuellement, un renversement des valeurs, car ce sont les lieux de pratique qui sont déplacés vers l'espace urbain !... et la nature devient un simple décor, comme celui des façades des nouveaux immeubles du Parc du Millénaire à Montpellier.

La nature n'est-elle pas avant tout « *une représentation : une histoire d'images donc d'imaginaires. La nature est une idée fluctuante confirmant que ses frontières sont flottantes et mal assurées* » (Urbain, 2004).

Au point de devenir artificielle, voire virtuelle ? En serait-il de même pour les sports qui s'y rattachent ?

Notes

1. 1 - *Activités terrestres* : alpinisme, canyonisme, course d'orientation, course à pied, équitation, escalade, golf, motocyclisme, randonnée pédestre, raquette à neige, ski, spéléologie, tir à l'arc, triathlon, VTT. 2 - *Activités nautiques* : aviron, canoë-kayak, raft, char à voile, motonautisme, nage en eau vive, natation en eau libre, pêche au coup, sauvetage nautique sportif, ski nautique, sports sous marins, surf, voile. 3 - *Activités aériennes* : aéromodélisme, aérostation, giravation, parachutisme, planeur ultra léger motorisé, vol à voile, vol libre, aéronautique.
2. (Cf. CDESI et PDESI) Les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre *des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux*. (livre 3 du code du sport, article L311-1)

3. Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative, Ministère de l'Ecologie et du développement durable, Assemblée des départements de France, Comité National Olympique Sportif Français, CDESI/PDESI, *Des outils au service du développement maîtrisé des sports de nature*, Guide Pratique, Paris, 2002, P 24.
4. Concept utilisé par le docteur Hermann WEBER dans son ouvrage édité en 1886 : « *translation of Klimatherapie* ».
5. Sylvain VILLARET, *Naturisme et éducation corporelle : des projets réformistes aux prises en compte politiques et éducatives (XIX^e milieu du XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 75
6. Georges VIGARELLO, « D'une nature ... l'autre », in : Christian POCIELLO, *Sports et sociétés*, Paris, Vigot, 1981. pp. 239-247
7. André RAUCH, « Les vacances et la nature revisitée », in : Alain CORBIN, *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Flammarion, 1995, p. 116.

8. Thérapie de la tuberculose. Voir par exemple Arnold RIKLL, *Médecine naturelle et bains de soleil*, Paris, Bridel, 1905 ou encore André MONTENIS, *L'usage chez soi des bains d'air, de lumière et de soleil. Leur valeur pratique dans le traitement des maladies chroniques et dans l'hygiène journalière*, Paris, Maloine, 1911.
9. Olivier SIROST, *La vie au grand air, aventures du corps et évasions vers la nature*, Nancy, FUN, 2009, « *c'est au XVII^e siècle que la terminologie plein air se développe dans la langue française, désignant une manière nouvelle de peindre au contact de la nature* ». Voir par exemple, Louis PATHAULT (Dr.), *Naturisme, une base, un programme*, Paris, J-B. Baillières, 1937.
10. Maurice BOIGEY, *La cure d'exercice aux différents âges de la vie et pour les deux sexes*, Paris, Masson, 1934.
11. Concepteur d'une méthode d'éducation physique « naturelle », en France, au début du XX^e siècle.
12. Dr Louis PATHAULT, « Du sanatorium à la médecine naturelle », in : *L'Association médicale*, organe de l'Association médicale mutuelle de la Seine et de la Seine et Oise, 1935/11, p. 597
13. Pour montrer l'ancrage d'une représentation dominante dans la société de l'immédiat après-guerre.
14. *Midi Libre*, 1^{er} septembre 1944.
15. *Midi Libre*, 5 septembre 1944
16. *Les Sports Olympiques Montpelliérains*
17. Georges HEBERT, le créateur de la méthode naturelle publie dans ce sens un véritable pamphlet contre toute forme d'encadrement et d'embrigadement des activités de plein air, *Les champs d'ébats*, Paris, Vuibert, 1944.
18. Olivier SIROST, *La vie au grand air*, op. cit., p. 43. Voir également Christian POCIELLO et Daniel DENIS (sous la dir. de), *A l'école de l'aventure. Pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde*, Voiron, Presses Universitaires du Sport, 2000.
19. Il est un responsable associatif très actif sur la région du Languedoc et un élu politique sétois (Maire et Conseiller Général). Il est un des pères fondateurs du comité régional de l'USFSA en 1906 et le président de la *Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est*, puis de l'*Association des Sociétés de Gymnastique et de Tir du Midi*. En 1915, il est membre du comité permanent de l'*Union des Sociétés de Gymnastique de France*.
20. Aujourd'hui, Sète.
21. Michel RAINIS, *Histoire des clubs de plage au XX^e siècle*, Paris, l'Harmattan, 2001, p. 17. Le docteur Paul CARTON expose sa théorie médicale dans un ouvrage édité en 1917 : *La cure de soleil et d'exercices chez les enfants*, Paris, Maloine.
22. Il sera directeur régional de l'Éducation Générale et Sportive de l'Académie de Montpellier sous le gouvernement de Vichy.
23. Au sens générique
24. Sylvain VILLARET, op. cit., p. 158.
25. Pierre-Olaf SCHUT, « *Spéléologie et spéléisme. De la science au plein air (1930-1945)* », STAPS 2006/2, p. 99-115.
26. André RAUCH, op. cit. p.103.
27. Il s'agit de la section de Provence du CAF.
28. André RAUCH, op. cit. pp. 107 à 109.
29. Robert OLLIVIER, « Évolution de l'alpinisme », *Bulletin du CAF* n° 64, décembre 1956
30. Dite section du Midi.
31. Patrice TEMPLE, « Historique et évolution de la section de Languedoc méditerranéen du Club Alpin Français », *Bulletin du CAF*, section du Languedoc Méditerranéen. Le premier président montpelliérain est le colonel Fulcrand. La présidence de cette section ne sera confiée à un civil qu'à partir de 1941.
32. L'histoire du CAF en Roussillon est, elle, mieux connue ; voir Jean-Michel DELAPLACE, « L'épopée du Canigou (1881-1914). Alpinisme et thermalisme », *ISHPES studies* vol. 8, Sankt Augustin, Academia Verlag, 2001, pp. 202-210
33. Il sera inauguré, après une rénovation totale, le 12 octobre 1985
34. Qui est essentiellement un citadin !
35. Denis Dainat est décédé en 2007, sur la stèle posée en sa mémoire au pied du Pic St Loup, on lit : « *Grimpeur, spéléologue, alpiniste, naturaliste, secouriste en montagne... auteur des premiers guides d'escalade au Pic St Loup, à l'Hortus, au Thaurac, à Saint-Guilhem-le-Désert et bien d'autres en Languedoc* ». Cette stèle a été vandalisée en juin 2009 !
36. En 2010, cet ouvrage est encore une référence pour de nombreux grimpeurs.
37. Jean-Guilhem AZEMA, « Escalade au Pic Saint-Loup », *Revue Montagne et Alpinisme*, février 1963.
38. Président du Comité départemental de la FFME entre 1998 et 2001, puis Président du Comité régional FFME jusqu'en 2005.
39. *Vertical*, mars 1998.
40. Éditorial de Guy Pistre dans *Le Carousien*, 1964.
41. Aurélien GLORIA, Michel RASPAUD, « Émergence des compétitions d'escalade en France (1980-1987), Genèse d'une offre fédérale », *STAPS*, n° 71, 2006 pp. 99-114. Ce conflit conduit à la création d'une fédération française d'escalade indépendante en 1985, après avoir fait l'objet d'un comité d'escalade au sein de la *Fédération Française de la Montagne (FFM)*. La FFM intégrera l'escalade en 1987 (FFME)
42. L'alpinisme classique véhicule une dimension élitiste et distinctive. Il a pour credo le long apprentissage - physique et éthique - que nécessite la pratique pour bénéficier totalement de son action éducatrice, induite par la nature. On retrouve cette même nécessité dans le golf.
43. Aurélien GLORIA, Michel RASPAUD, op. cit. p. 103 « *Un dirigeant d'une soixantaine d'années ayant pratiqué et défendu l'alpinisme classique n'a certainement pas la même représentation de la compétition d'escalade qu'un collègue d'une quarantaine d'année qui a consacré sa vie sportive quasi exclusivement à l'escalade libre* ».
44. Massif situé aux portes de l'Escandorgue, au nord-ouest du département de l'Hérault.
45. 96 adhérents dès la première année en 1897 !
46. Pierre MAS, « Centenaire de la section du Caroux du Club Alpin Français », *Le Carousien*, bulletin du CAF, 1997. Nous avons largement utilisé, dans ce qui suit, le contenu de cet article. Pierre Mas, notaire à Béziers, a été président de cette section du CAF de 1982 à 1984, puis en 1998. Depuis, il occupe la fonction de vice-président. Nous le remercions de sa contribution à cet article.
47. ADH 1419 W 101. Gérard REY, « Le Caroux et l'Alpinisme », *Bulletin de l'association du parc national du Caroux*, 1960, n° 2, p. 31. Président de la section du Caroux du CAF de 1958 à 1970.
48. ADH 1419 W 101. Le Parc National du Caroux a été créé en 1958. Le CAF a largement contribué à cette décision.
49. En 1910, 1911 et 1912.
50. Léon Taillefer était un ingénieur, spécialiste de la randonnée pédestre.
51. Au cours des années 1960-1980 avec un encadrement cafiste (Sénégas, Pistre, Blanc, Pugibet, etc.)
52. Aujourd'hui l'escalade dite libre correspond à cette gradation de la difficulté et de la recherche d'un « *absolu de découverte* » de soi.
53. Collectif, *Escalades au Caroux*, Béziers, CAF section du Caroux, 1963.

54. Thierry TERRET, *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 208. Charles Gide, Président de la section du Midi du CAF : « ni l'escrime, ni l'équitation, ni la chasse ne sont éducatrices au même degré que le voyage pédestre et en particulier la marche dans la montagne ». Il s'agit d'une conférence réalisée à la faculté des Lettres de Montpellier le 4 février 1886.
55. Emile AVEROUS, « Compte-rendu de l'excursion à Saint-Guilhem-le-Désert 6 juin 1909 », *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves de l'École Primaire Supérieure de Montpellier*, Montpellier, 1910, pp. 20-23.
56. L'Écho des Etudiants, 15 janvier 1911. « Les Sports. Sky. Neptune et P. Trolett ont liquéfié les populations cévenoles en skiant ces jours-ci sur les pentes de l'Aigoual avec une maestria admirable ».
57. *Montpellier Sports*, n° 63, 16 janvier 1947, « Championnat Fédéral de Ski ».
58. Au sens de sortie de groupe entre adhérents.
59. Il sera un responsable régional de développement des activités de plein air au sein de la Direction de la Jeunesse et des Sports.
60. *Montpellier Sports*, 2 février 1948.
61. Henri Paloc, voir son article dans ce numéro spécial d'Études Héraultaises.
62. J. Du CAYLAR, « Six ans de vie du Spéléo-club-Alpin Languedocien », *Bulletin du CAF section du Languedoc Méditerranéen*, 1956, p. 6. J. Du Caylar est le président-fondateur du SCAL. Son bilan de ces six années est constitué d'un inventaire des grottes découvertes et de moments de convivialités particulièrement forts. Dans ces premiers temps, les femmes ne sont pas encore associées aux explorations.
63. J. Du CAYLAR, *op. cit.* p. 9
64. Bien qu'un certains nombres d'expéditions spéléologiques se soient réalisées en haute Montagne !
65. Pierre-Olaf SCHUT, *op. cit.*, pp 99 à 115 Voir du même auteur : *L'exploration souterraine, une histoire culturelle de la spéléologie*, Paris, L'Harmattan, 2007.
66. J. DU CAYLAR, « Historique des explorations de 1948 à 1963, Marboré d'autrefois », *Bulletin du CAF section du Languedoc Méditerranéen*, n° spécial « Spéléo Club Alpin Languedocien », n° 132, 1964, pp. 36 à 39.
67. *L'Écho des Etudiants*, 29 mai 1910.
68. ADH 4 M 918 - Le VCH est fondé en 1882 sous le nom de *Vélo-club Montpelliérain*, puis sous le nom de société vélocipédique de l'Hérault. Son but est de développer l'usage du vélo et son utilisation au point de vue civil et militaire, de grouper les vélocipédistes et d'établir des relations amicales entre les adhérents.
69. Alex POYER, *Les premiers temps des véloci-clubs, apparition et diffusion du cyclisme associatif français entre 1867 et 1914*, Paris, L'Harmattan, 2003, p.130
70. *La vie Montpelliéraine*, 15 mai et 5 juin 1898.
71. Alex POYER, *op. cit.*, p. 130.
72. Max BOYER, *Le tourisme de l'an 2000*, Lyon, PUL, 1999, p.40. « Selon Jean Fourastié, le prix d'achat d'un vélo correspond à une année de salaire de l'ouvrier stéphanois qui le fabrique. Utiliser un vélo est un loisir de riches ».
73. Dans le sens de simples sorties
74. AD34 PAR 2493, *Journal des Sports*, Montpellier, 1^{er} décembre 1894
75. Alex POYER, *op. cit.*, cf. tableaux statistiques.
76. Sylvain VILLARET, Jean-Michel DELAPLACE, « La Méthode Naturelle de Georges Hébert pour « l'école naturaliste » en éducation physique (1900-1939) », STAPS, 2003, 63, 29-44. La conception du sport et de l'Éducation Physique de Georges Hébert s'impose dans l'esprit de la majorité des chefs de file du naturisme français. On observe que le Naturisme français se développe au début des années 20 avec un certain retard sur son homologue allemand.
77. Jean-Michel DELAPLACE, *Georges Hébert, la méthode naturelle et l'école (1905-1957)*, thèse de doctorat en STAPS, Université de Lyon 1, 2000. Voir également du même auteur, *Georges Hébert, sculpteur de corps*, Paris, Vuibert 2006.
78. Christian GUIRAUD, « Catastrophes naturelles et hébertisme, Sauver et se sauver, ou raison d'être d'une éducation physique par la " méthode naturelle " », in : Alain YACOU (Dir), *Les catastrophes naturelles aux Antilles, d'un Soufrière à l'autre*, Paris, Karthala/CERC, 1999, p. 281-307.
79. Sylvain VILLARET, Jean-Michel DELAPLACE, *op. cit.*, p. 38.
80. Georges HEBERT, *L'éducation physique ou l'entraînement complet par la méthode naturelle*. Historique documentaire, Paris, Vuibert, 1943, p. 256.
81. Jean Michel DELAPLACE, Sylvain VILLARET, William CHAMEYRAT, *Sport et nature dans l'histoire*, Academia Verlag, ISHPES-STUDIES, vol. 10, 2004, p. 256
82. Olivier BESSY, « Du plein air aux sports de nature, Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux », in : Jean Corneloup, *Les théories sociologiques de la pratique sportive*, Paris, PUF, 2002.
83. Michel HELUWAERT, *Pour l'éducation Populaire*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 143
84. Activités Physiques de Pleine Nature.
85. Activités Physiques et Sportives de Pleine Nature.
86. AD34, 999 W 179, Lettre du directeur du CREPS au Commissaire de la République de Montpellier en date du 19 juillet 1945 et dont l'objet est : « Création du Centre Régional de l'Éducation Physique et des Sports de l'Académie de Montpellier ».
87. Il est un précurseur dans l'usage de cette dénomination alors que la notion de « Plein Air » est omniprésente dans le discours des éducateurs et les représentations sociales dominantes.
88. La pratique de l'hébertisme est une réalité quotidienne dans la vie de l'établissement.
89. Louis Amalric, ancien professeur au CREPS, entretien du 16 février 2010. Voir aussi *La Voix de la Patrie* du 13 mai 1949 qui indique que cette annexe nautique est ouverte depuis cette année et est équipée de canoë et de kayaks. *Le Midi Libre* du 14 mai 1949 apporte une indication complémentaire sur le nombre de stages organisés sur ce centre nautique.
90. Conseil d'Administration du CREPS, 12 mars 1949 : Sur un terrain loué par le CREPS (CA du 1949 : 18 000 francs/an). Cette annexe nautique reçoit des stagiaires à partir du mois de mai. Sa capacité est de 80 places. Le CA du 9 juillet 1956 donne un avis favorable à un « échange de terrain, proposé par le propriétaire actuel, mais ce terrain doit se situer entre Carnon et le Grau du Roi. Les négociations sont à poursuivre dans ce sens, l'idée d'un simple hangar à bateaux à Palavas n'est pas retenue. Le CA attire l'attention de la Direction Générale sur l'intérêt que présente pour le CREPS de Montpellier la possibilité d'amener les stagiaires de toutes catégories au bord de la mer ». Cette annexe sera fermée par décision du CA du 1^{er} avril 1960, les installations qui avaient été édifiées sur ce terrain étant hors d'usage et l'annexe nautique n'ayant pas pu être créée. Une indemnité sera versée à la propriétaire du terrain, Mme Charbonnier.
91. Information fournie par Mme Chedozeau, fille de Pierre Tharaud, mars 2010.
92. Direction de la jeunesse et des sports, Au service de la Jeunesse, 1954, p. 20 : « L'Union Nationale des Centres de Montagne et l'Union nautique française bénéficient de l'aide en matériel et en personnel de la Direction générale pour contribuer au développement des sports de montagne et des sports nautiques. Des stages d'initiation peuvent être organisés où les participants ont à leur disposition un matériel de qualité pour pratiquer l'activité de leur choix sous la direction de techniciens très compétents ».

93. Créée en 1945.
94. Wikipedia.org : « *Le cotre est un gréement de bateau à voile, généralement ponté et à quille (contrairement au dériveur), et qui ne possède qu'un mât central, sauf s'il est équipé d'un tapecul. À la différence du Sloop, il porte une surface de voile divisée à l'avant (au moins 2 voiles d'avant)* ».
95. Le conseil d'administration du 3 juin 1947 autorise la vente de l'embarcation par les services des Domaines (cf. registre des délibérations du CA de 1945 à 1982)
96. Il assume des responsabilités associatives au sein de divers groupements de « Plein air ». Remerciements à Gérard Dorival, Directeur du CREPS de Montpellier et du centre de Font-Romeu, de nous avoir autorisé à consulter les archives de l'établissement.
97. Ce sont souvent d'anciens prisonniers de guerre !
98. Charles SCHAFFRAN, « Essai d'histoire de la pratique des activités physiques et sportives de pleine nature », revue *Entraînement Physique et Monde moderne*, n° 47/48, 1978.
99. Georges Caudrelier, enseignant au CREPS, est à l'origine de l'implantation du judo en Languedoc.
100. Entretien du 18 décembre 2009. Nommé enseignant au CREPS de Montpellier en octobre 1945 après une formation au collège des moniteurs à Joinville.
101. Club fondé en 1925.
102. Il a effectué Paris-Brest en 1951 et a terminé 12^{ème}.
103. CNAPS, *Les sports de nature pour un développement durable*, Rapport au Ministre des Sports sur l'évolution des sports de nature, 2002. La notion globale des sports de nature (par rapport à l'ancienne notion d'activités de plein air) est établie par la loi du 16 juillet 1984 modifiée. Dès lors qu'une activité sportive se pratique pour des raisons techniques, en relation avec la nature, dans des espaces répondant à un « environnement spécifique » (cf. art. 43 de la loi sur le sport), il est d'usage de parler de sports de nature. Les activités de sports de montagne, de sports de glisse, de sports équestres, vélocipédiques et pédestres, de sports aquatiques et subaquatiques, de sports aériens, de sports motorisés figurent très souvent parmi les sports de pleine nature.
104. Rapport de la Commission Loisirs de Plein air, *De l'air... pour vivre*, Premier Ministre, Haut-Comité des Sports, Institut Pédagogique National, Juin 1964. Cette commission, créée en 1963, est présidée par l'explorateur Paul Emile Victor.
105. Ce terme apparaît parfois dans les rapports.
106. En favorisant la vie rustique du camping ou, en zone moins favorable, le refuge.
107. ADH PAR 2072, *Le Carousien*, bulletin de la section du Caroux du CAF, n° 25, décembre 1964.
108. *Loisirs et sports de pleine nature, Sud de terre et de mer*, Conseil général de l'Hérault, 2006.
109. C'est une reprise des catégories définies par la loi sur le sport.
110. *Le kite surf* exprime cette idée de l'individu qui se libère du carcan de sa condition d'homme et se dépasse dans une libération aux contraintes de la pesanteur. Yves Martinez, Responsable des Sports de Nature à *Hérault-Sport*, souligne la récente émergence de ce nouveau sport en Hérault.
111. Certains sont libres de tout aménagement.
112. Gérard MONEDIAIRE, « Sports de nature et protection de l'environnement : prospective de régulation juridique », in : *Sports de pleine nature et protection de l'environnement : Actes*, Limoges, PULIM, Centre de recherches interdisciplinaires en droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme, 2000 p. 234
113. Gérard MONEDIAIRE, *op. cit.*, p. 247, Ce code doit revêtir des dimensions techniques et circonstanciées, et se donner les moyens de son propre respect.
114. *Les sports de Nature et les enjeux environnementaux dans les Parcs Naturels Régionaux*, Rencontres Régionales Sports de Nature et développement en Picardie, Guise, 2005.
115. Dans un concept de pleine activité selon la représentation de l'auteur. Par exemple « *on ne peut pratiquer la grande et vraie spéléologie (avec des puits d'au moins 30 m de verticale, des grottes d'au moins 1 500 m de développement) que dans un nombre très limité de régions* ».
116. *Entraînement Physique et Monde Moderne, Sport pour tous*, Paris, FFEPMM, n° 31, 1974, p. 13
117. Dans l'ordre de la citation.
118. *Entraînement Physique et Monde Moderne, Sport pour tous*, Paris, FFEPMM, n° 31, 1974, p. 13
119. L'auteur propose de faire une étude particulière sur les autres activités maritimes.
120. Selon la conception centralisatrice de l'État.
121. *Entraînement Physique et Monde Moderne, ibid*, p. 40 « *Une estimation... (SNCF et services routiers) indique que sur sept millions d'habitants du Grand Paris, six millions partent au cours de l'été... un million et demi à Noël et de 300 000 à 700 000 pour les fins de semaine. Ceci mesure la différence d'attrait pour les citadins entre le petit Plein Air et le grand Plein Air lointain* ».
122. Stage du personnel affecté à la « Jeunesse ouvrière » dans les services de la Jeunesse et des Sports.
123. *Entraînement Physique et Monde Moderne, Spécial Plein Air*, s.d. n° 13-14, p. 15. L'auteur donne l'exemple du canoë-kayak pour lequel seulement 200 associations adhèrent à la fédération alors qu'il y a plus de 800 associations qui animent cette activité sur le territoire métropolitain. Il estime qu'une recherche sur les autres sports de Plein Air aboutirait à des résultats semblables.
124. Ministère de l'Éducation Nationale, Circulaire EPS/2 n° 1928 du 23 mai 1958.
125. Ministère de l'Éducation Nationale, Circulaire EPS/2 n° 2921 du 27 octobre 1956.
126. Cette circulaire prend également en compte l'accroissement du temps de loisir de la population et les nouvelles facilités de communication tant au plan des déplacements qu'à celui des moyens audio-visuels favorisant la diffusion des idées nouvelles. La mise en place de bases de Plein Air est également envisagée sur certains lieux en raison de « leurs ressources naturelles ». Il est original d'y noter la prise en compte de « *réserves de solitude propices à l'étude de la flore et de la faune* ».
127. Il est recherché « *un contact aussi étroit que possible avec la nature et ses divers éléments* ».
128. Circulaire du 23 mai 1958 : « *La pratique du plein air se fera fréquemment sous une forme n'impliquant l'usage d'aucun lieu aménagé (...). Le cadre naturel se prête aisément non seulement à la réalisation de l'éducation physique, mais encore à une initiation aux grands sports de base...* ».
129. Arrêtés du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports du 11 mai 1959 et du 7 novembre 1960. Par ailleurs des brevets d'initiateurs sont mis en place, en 1968, au sein de plusieurs fédérations pionnières (Voile, Canoë-kayak, Cyclotourisme, Ski de randonnée) et d'autres sont en gestation (Spéléologie, escalade et sports équestres).
130. Ce qui valide l'approche théorique développée par Bernard JEU dans son livre : *Le sport, l'émotion, l'espace*, Paris, Vigot, 1977.
131. *Entraînement Physique et Monde Moderne, Spécial Plein Air*, s.d., n° 13-14, p. 17
132. Les informations relatives à l'action de Paul Cabouat ont été fournies par le Dr Eric Bose, médecin cardiologue retraité, Vice-président du comité départemental de la FFRP du Gard. Il est par ailleurs le petit-fils de Paul Cabouat. Remerciements de l'auteur.
133. Ce parcours entre en Hérault à la hauteur du cirque de Navacelles et le quitte définitivement dans le massif de l'Espinouse.
134. *L'Express*, 21 juillet 1981, article : « *L'explorateur de randonnée* ». Aimablement communiqué par Eric Bosc.
135. De nombreuses rééditions actualisées et vendues à plusieurs dizaines milliers d'exemplaires.
136. Marc BOYER, *Histoire générale du tourisme du XVI^e au XXI^e siècle*, Paris, l'Harmattan, 2005, p. 272.
137. Entretien du 7 décembre 2009 à la Maison des Sports de Montpellier.

138. Qui favorisent le travail des bras et l'équilibre du randonneur.
139. David LE BRETON, *Éloge de la marche*, Paris, Métailié, 2000, pp. 164 et 165.
140. Thierry GUINHUT, *Le recours aux monts du Cantal*, Arles, Actes du Sud, 1991.
141. 4 personnes avec un véhicule 4x4.
142. Ce texte est une reprise des informations communiquée par Sylvia Jacquot, Présidente de l'association *Roc Évasion* à Clermont-l'Hérault.
143. Il sera suivi en 1989 de l'édition de *Vélo-Vert Magazine*.
144. Fédération Française de Cyclisme.
145. Site naturel classé en 2003.
146. Source : *VTT Magazine*.
147. Site internet : <http://www.salagoumania.rocevasion.net>
148. Nous sommes loin de l'assistance technique chère aux épreuves cyclistes sur route !
149. Le port du casque est obligatoire et les règles de comportement sur les parcours urbanisés sont appliquées. Il est vrai qu'il y a parfois encombrement des sentiers et chemins...
150. Entretien avec Jean-Marie Such du 10 février 2010. Acteur
- et témoin de la réalisation du réseau vert et membre du comité départemental de la FFC.
151. Article L311-1 du code du sport
152. Intervention de Robert Poujade, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la protection de la nature et de l'environnement, auprès de l'assemblée nationale du 4 juin 1971. C'était il y après de 40 ans !
153. La meilleure illustration est celle du pavillon français à l'exposition universelle de Shanghai en 2010.
154. Guy HAYE, « Les contradictions internes au développement du plein air », FFPEPMM, *Entraînement physique et sport pour tous dans le monde moderne*, n° 47/48, 1978, pp. 18 à 24.
155. Edouard Bonnefous, *L'homme ou la nature ?*, Paris, Hachette, 1970, p. 133.
156. Les sites « altissimo » de Grabels et Montpellier en sont les produits marchands les plus élaborés.
157. Par comparaison aux gymnases équipés d'agrès et aux salles de remise en forme... ce qu'elles sont aussi.
158. Des parcours colorés de difficultés croissantes, et changeantes au fil du temps, sont proposées selon une table de cotation. La FFME organise des compétitions d'escalade selon différents types de support.



Fig. 10 - Floraison de couleurs : les sports de nature développent leur visibilité sociale en milieu naturel et... urbain - 2005.
Cliché : Paul Amouroux.

Année de parution : 2010



AU SOMMAIRE DU VOLUME 2010 : « Cent ans de sport dans l'Hérault »

I – Jalons pour une histoire sociale et culturelle du sport dans l'Hérault :

Jean-Michel DELAPLACE, Propos introductifs à Cent ans de sport dans l'Hérault ;

Guy LAURANS, Le sport, champions et compétitions ;

Christian GUIRAUD, Guy LAURANS, Il y a cent ans : entre jeux et sports, un panorama ;

Christian GUIRAUD, Le Comité du Languedoc de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques.

II – Jeux et sports traditionnels locaux :

Guy LAURANS, Le « boullisme » : de la lyonnaise à la pétanque ;

Martine PILATE, La pétanque : une aventure d'amis ;

Catherine LOPEZ-DREAU, Les joutes nautiques en Languedoc ;

Christian GUIRAUD, L'histoire singulière d'un sport de « tradition » régionale : le tambourin ;

Régine MAZURIC, Alain PEYRE, La course camarguaise.

III – L'héritage national du XIX^e siècle :

Guy LAURANS, Des salles d'armes aux clubs sportifs. Quelques escrimeurs languedociens ;

Jean-Claude ALBERT, La gymnastique artistique aux agrès et le Cercle d'Éducation Physique ;

Raymond LOPEZ, La parole est aux muscles : l'haltérophilie.

IV – La modernité sportive :

Jacques TEISSEDRE, Cyclisme : les pionniers et leurs héritiers ;

Philippe LACOMBRAGE, Le tennis, du jeu mondain au phénomène de société ;

Guy LAURANS, Les naissances de l'athlétisme, 1880-1939 ;

Jean-Jacques COURT, Quelques champions de l'athlétisme moderne ;

Christian GUIRAUD, Une histoire de l'émergence et de l'enracinement du rugby en Hérault ;

Germain BARCELO, Le rugby à XIII héraultais : de la résistance à la reconnaissance ;

Guy LAURANS, Géographie du football : l'axe Sète-Montpellier.

V – La seconde vague du XX^e siècle :

Guy LAURANS, L'introduction des sports américains ;

Lucien BELEN, Le basket-ball ;

Guy LAURANS, Jacques SHAW, Le volley-ball ;

Georges PALUMBO, Le handball ;

Alain BENET, Le taekwondo ;

Stéphane JANNEAU, Le mouvement handisport.

VI – Les sports de nature :

Christian GUIRAUD, Du naturisme à l'écologie humaine : les sports de nature dans l'histoire ;

Henri PALOC, La spéléologie depuis la fin du XIX^e siècle ;

Jean-Pierre LEYMARIE, Une histoire du canoë-kayak en Hérault ;

Gilbert ROMIEU, Le développement de la voile dans le département ;

Jean CATALAN, La voile scolaire, toute une aventure ! ;

Jean-Pierre POIVET, Histoire du golf ;

Sylvia JACQUOT, Le VTT au Salagou ;

Bernard WOUTS, Des espaces partagés pour les sports de nature.

VII – Points d'histoire :

Gérard DORIVAL, Contribution à une histoire du sport héraultais ;

Jean-François DUMONT, Trente saisons d'Hérault Sport : un office départemental des sports sur le terrain de l'Hérault ;

Jean-Michel DELAPLACE, Aujourd'hui l'histoire du sport... ;

Guy LAURANS, Fait et à faire : le point sur un programme d'histoire des sports dans l'Hérault.